



Evaluations



Stratégies



Communication

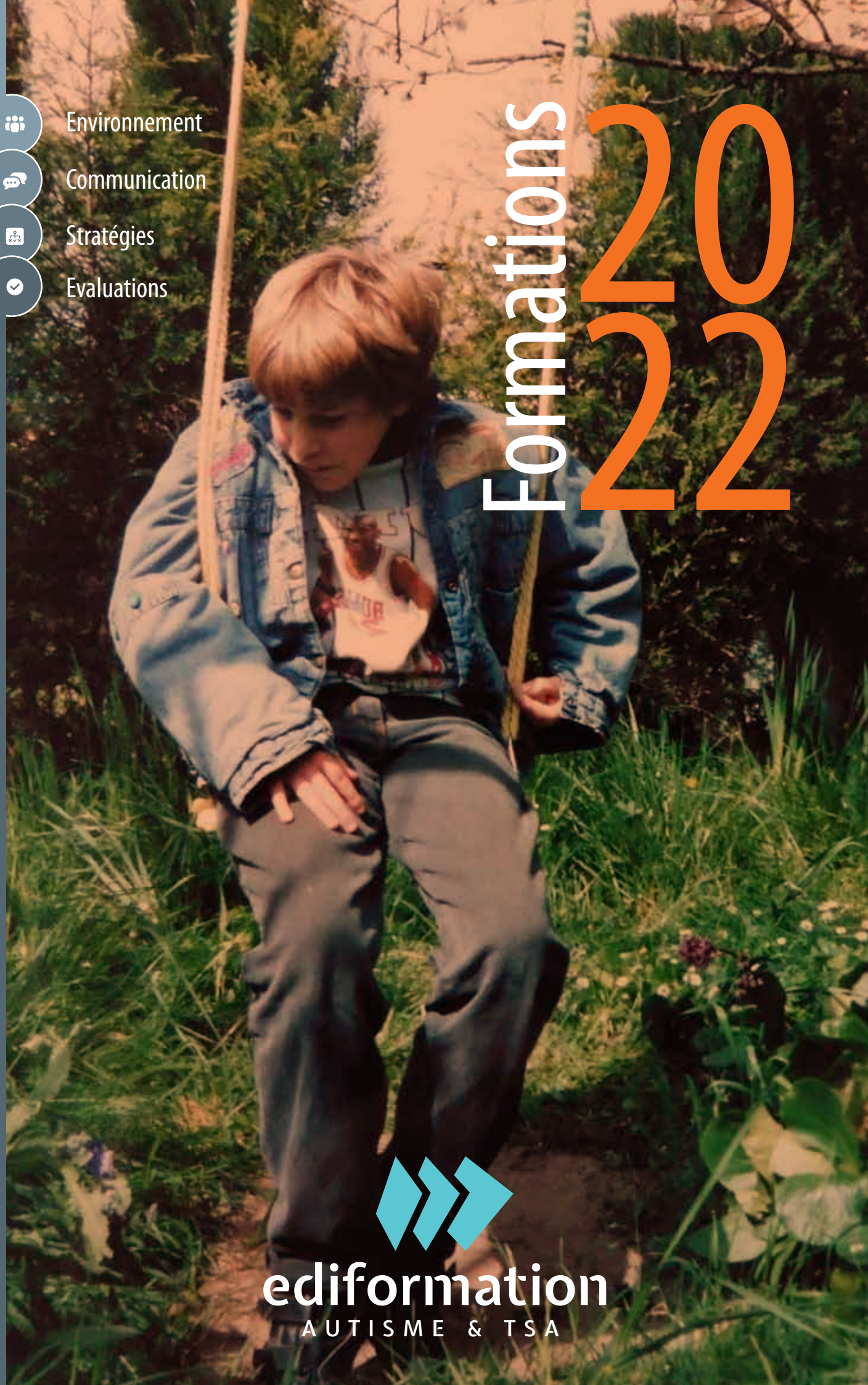


Environnement



ediformation
AUTISME & TSA

Formations 2022

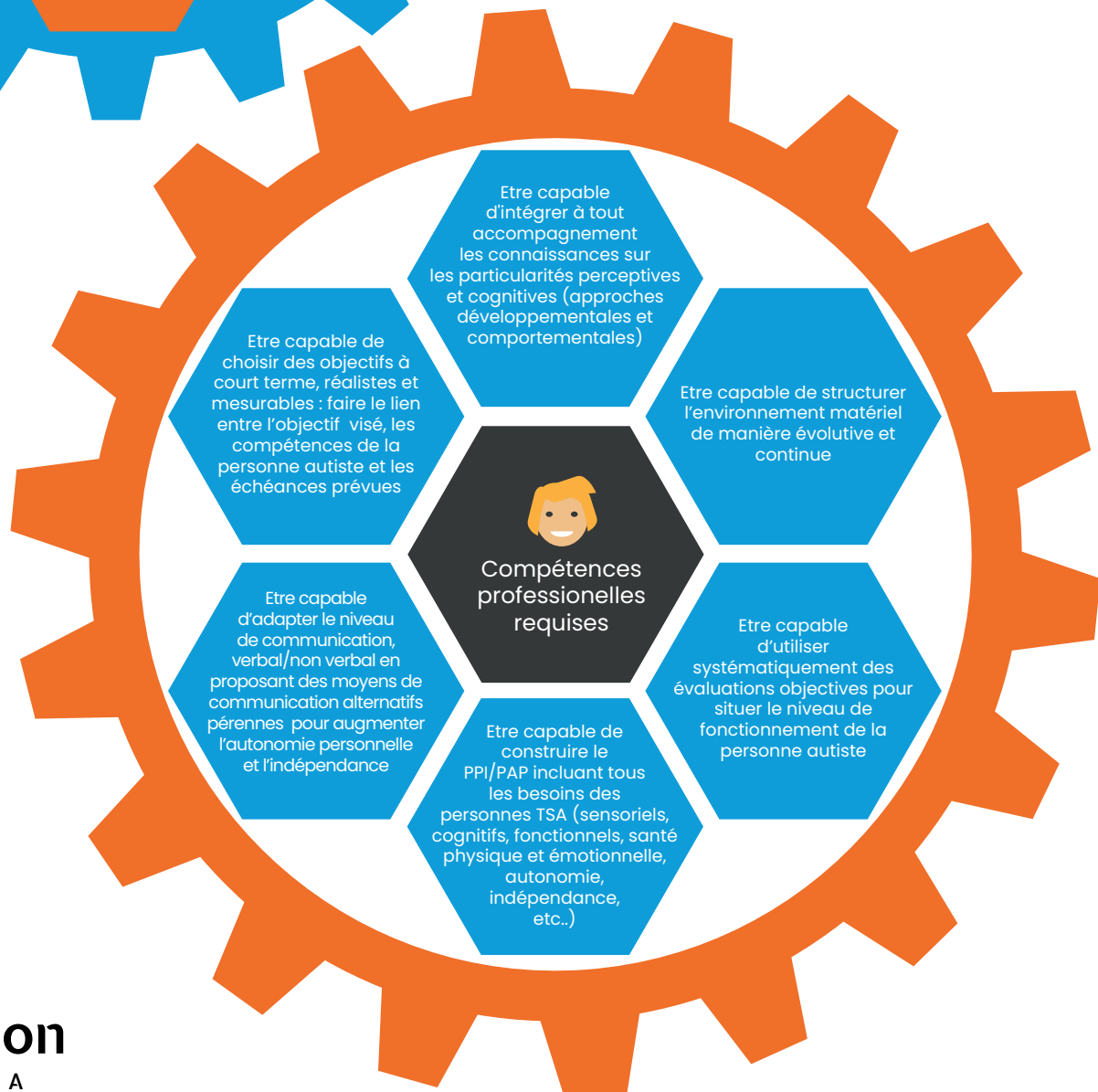


Parcours de formation AUTISME

Les besoins dans l'accompagnement des personnes TSA



Les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des personnes TSA



Pour mieux répondre à l'enjeu de votre formation, vous retrouverez dans les prochaines pages un repérage pour chaque niveau de connaissances :

Chaque formation correspond à un niveau de connaissances/compétences visées.

« Maîtriser les fondamentaux » : obligatoire pour accéder au niveau « Approfondir ses connaissances/compétences ».

« Compléter ses connaissances/compétences » : s'adressent à des intervenants possédant ou non des connaissances générales sur l'autisme.



Maîtriser les fondamentaux

Comprendre l'enchaînement en cascade entre les causes génétiques, biologiques, le traitement particulier des informations sensorielles induisant un fonctionnement cognitif particulier et les conséquences sur l'accompagnement. Etre en mesure de s'appuyer sur ces connaissances pour une mise en oeuvre des adaptations et stratégies à l'autisme répondant aux besoins des personnes TSA.



Approfondir ses connaissances

Etre à l'aise avec la mise en oeuvre concrète des stratégies présentées dans les sessions "Maîtriser les fondamentaux". Augmenter ses compétences techniques et pratiques pour être capable d'individualiser l'accompagnement en s'appuyant sur les évaluations (formelles et/ou informelles) et le PPI.



Compléter ses connaissances par des thèmes spécifiques

Elargir ses connaissances et compétences pour être plus opérationnels sur des thèmes spécifiques et pour répondre aux besoins de personnes TSA de différents niveaux de fonctionnement, dans différents environnement d'accompagnement, etc..

Les formations sont accessibles sans test préalable mais réservées aux professionnels du secteur Sanitaire et Médico Social et toute personne impliquée dans l'accompagnement des personnes autistes (sur déclaration faisant foi). Selon les formations le nombre de participants est de 15 à 20.

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicapés.

Les demandes d'inscriptions sont traitées dans un délai de 15 jours à compter de leur réception – les conventions/contrats sont envoyés lors de la confirmation de la session : au plus tard un mois avant le 1er jour de stage.

Le stagiaire reçoit à l'issue de la formation une attestation de fin de formation. Une attestation des acquis de formation lui est adressée dans les 3 mois suivants le dernier jour de stage. Une évaluation des effets de formation est adressée aux stagiaires dans les 6 mois.

Tous les intervenants présentent une grande connaissance théorique et pratique de l'autisme en lien avec les RBP HAS ANESM mars 2012, en majorité niveau 2/3. EDI Formation vérifie chaque année les déclarations des formateurs afin d'éviter tout lien pouvant entraîner un conflit d'intérêt. Les formateurs respectent leurs obligations de devoir de probité, d'indépendance, d'impartialité, de confidentialité, de professionnalisme, de réserve. Des exercices de validation et des appréciations sont réalisés tout au long de la formation.

● Maîtriser les fondamentaux ● Approfondir ● Compléter

Directeur, secteur enfants (28 heures)			Secteur adultes (28 heures)		
F34	14 heures	●	F34	14 heures	●
F30	14 heures	●	F30	14 heures	●

Chef de Service, secteur enfants (42 heures)			Secteur adultes (49 heures)		
F30	14 heures	●	F30	14 heures	●
F34	14 heures	●	F34	14 heures	●
F38	14 heures	●	F23	21 heures	●

Psychologue, secteur enfants (140 heures)			Secteur adultes (140 heures)		
F26	21 heures	●	F26	21 heures	●
F1 ou F24	35 heures	●	F2	35 heures	●
F6	35 heures	●	F7	35 heures	●
F14	21 heures	●	F14	21 heures	●
F12	28 heures	●	F12	28 heures	●

Autres, Secteur enfants (154 heures)			Secteur adultes (147 heures)		
F26 ou F56	35 heures	●	F26 ou F56	35 heures	●
F1 ou F24	35 heures	●	F2	35 heures	●
F5	35 heures	●	F5	35 heures	●
F12	28 heures	●	F12	28 heures	●
F23	21 heures	●	ITCA	14 heures	●

Votre parcours de formation pour une construction d'acquisition de compétences, propre à la formation continue et à la réalité de l'apprentissage, à compléter par des connaissances sur des thèmes spécifiques.

Modèle bio-psycho-social



Projet d'Accompagnement Personnalisé (PPI et PAP)



Code stage F1

AUTISME : Compréhension et mises en œuvre des stratégies d'accompagnement pour enfants

L'autisme est un trouble du développement neuropsychologique qui impacte les modes d'accompagnement. De ce fait, les approches qui ne tiennent pas compte de ce développement particulier ne peuvent répondre aux besoins éducatifs et psychologiques des enfants autistes. Les connaissances sur les stratégies développementales et cognitivo-comportementales s'appuient sur des résultats scientifiques, des comportements objectifs et sur une "lecture interne de l'autisme" grâce aux connaissances transmises par les personnes autistes. Acquérir ces connaissances permet d'accroître objectivement les capacités de ces enfants ce qui conduit au maintien dans un environnement naturel et augmente leur qualité de vie.

Objectifs :

À l'issue de cette session, le stagiaire aura actualisé ses connaissances sur le fonctionnement et le style cognitif particulier des enfants avec autisme en vue d'ajuster sa pratique pour rendre l'environnement compréhensible et prévisible, intervenir et enseigner activement des compétences dans tous les domaines de la vie quotidienne et soutenir la personne autiste dans un cadre relationnel positif.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Autisme : les connaissances actualisées pour une compréhension des fonctionnements cognitifs spécifiques aux TSA
Les particularités du traitement de l'information sensorielle
L'apport des neurosciences pour comprendre les atypicités de fonctionnement du cerveau des personnes autistes.
Les stratégies psycho-éducatives et de compensation pour favoriser la relation de l'enfant à son environnement physique et social

Jour 2 - 7 heures

De la compréhension théorique à l'approche éducative

Les recommandations HAS ANESM
Adopter une pédagogie spécifique
Organisation de l'environnement - La concordance lieu-activité
- Prévisibilité spatio-temporelle

L'individualisation de l'accompagnement pour une pratique respectueuse du niveau de développement de chacun

Les évaluations formelles/informelles
Les stratégies d'apprentissage - Les systèmes de "motivateurs"
- L'approche positive
Le projet personnalisé d'interventions (ou éducatif individualisé)
Les besoins éducatifs à favoriser dans l'enfance et l'implication des familles pour la généralisation des compétences

Jour 3 - 7 heures

Communication

Évaluation de la communication expressive et réceptive
Les CAA ou moyens de communication alternatifs - objets - images - photos
Mise en pratique et utilisation des moyens de communication alternatifs/augmentés
L'évaluation informelle dans le domaine de la communication expressive et réceptive (simulation)
Analyse des résultats en lien avec l'élaboration du PPI

Jour 4 - 7 heures

L'autonomie/l'indépendance

Les évaluations informelles - Décomposition d'une activité
Les critères de cotation - Les sous étapes
Évaluation de l'enfant dans l'activité (simulation)
Exercices avec les stagiaires
Analyse des résultats en lien avec l'élaboration du PPI

Jour 5 - 7 heures

La gestion des temps-libres

Évaluation informelles des loisirs
Structuration d'activités de jeux et loisirs
Les aides visuelles

Prévention des problèmes de comportement

Définition - Analyse - Intervention
La cohérence de l'équipe pluridisciplinaire

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
Intra sur demande

Formateur, 1 Psychologue : Astrid KREMER | Maria DE CARVALHO
Isabelle DUFRENOY | Mathieu LE CLEC'H

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 710 euros

Profession libérale : 600 euros

AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)

Étudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  25%

Communication  25%

Stratégies d'interventions  25%

Évaluations formelles et informelles  25%



Code stage F24

ABA : Analyse Behaviorale Appliquée : ou comment enseigner à une personne AUTISTE

Les connaissances actualisées sur les troubles du spectre autistique ont mis en évidence les difficultés des personnes à comprendre leur environnement physique et social et à en tirer un bénéfice pour développer leurs compétences. L'environnement adapté est un des piliers de l'éducation spécialisée en autisme (TEACCH), la manière d'enseigner repose sur les connaissances des théories de l'apprentissage (ABA) analyse appliquée du comportement. Ces éléments, connaissances actualisées, adaptation de l'environnement et stratégies spécifiques, sont les composantes complémentaires constituant les bases des interventions spécialisées en autisme.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire connaîtra une partie des principes de l'ABA, tels l'utilisation du renforcement et l'application de différentes procédures d'enseignement comme l'incitation, le façonnement, l'enchaînement, l'extinction, l'enseignement fortuit par essai distinct, etc... et sera en mesure d'individualiser les actions pédagogiques en fonction des besoins de chaque personne autiste. Par ces stratégies d'enseignement, le stagiaire sera en mesure de favoriser l'acquisition et la généralisation des apprentissages.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Les TSA - Recommandations HAS-ANESM
 Troubles du Spectre Autistique : Classifications et définitions
 Particularités sensorielles et cognitives, manifestations comportementales
 Approches d'enseignement utilisées dans le domaine des Troubles du Spectre Autistique
 L'analyse Behaviorale Appliquée : de Lovaas à l'approche VB
 Différence avec le conditionnement répondant de Pavlov : introduction à la stratégie de pairing
 Avantages/critiques de l'ABA

Jour 2 - 7 heures

Evaluation et élaboration d'un programme d'enseignement
 Les outils d'évaluations : PEP-3, ABLLS-R, VB MAPP, AFLS, TTAP, EFI
 L'ABC de l'apprentissage : la contingence à 4 termes
 Définition renforcement positif, renforcement négatif
 Types de renforcements et renforçateurs
 Inventaires d'évaluation des renforçateurs
 Définition stimulus discriminatif et opérations établies
 Procédures d'incitation : les guidances
 Groupe de travail : rédaction d'une procédure d'enseignement (hors activité vie quotidienne)

Jour 3 - 7 heures

Le programme d'enseignement, compétences pivots et évolution
 Le travail en ITT, enseignement par essais distincts
 Estompage et échelles de renforcement
 Les échelles de mesure

Les opérants verbaux

Groupe de travail : ITT et correction d'erreur
 Le travail en NET, la généralisation

Jour 4 - 7 heures

L'autonomie – Les comportements défis
 Compétences fonctionnelles :
 l'autonomie personnelle, résidentielle, communautaire
 Le façonnement, le chaînage et l'analyse de tâche, grilles de mesure, correction d'erreur
 Groupe de travail : Analyse de tâche
 Les comportements défis : définition
 Présentation des outils d'évaluation fonctionnelle
 Le plan d'intervention comportementale : Stratégies positives d'intervention et de prévention, Adaptation de l'environnement, Apprentissages des compétences adaptatives à planifier
 Groupe de travail : Analyse fonctionnelle d'une situation, entraînement à la rédaction d'un plan d'intervention comportementale positive

Jour 5 - 7 heures

Les comportements défis (suite)
 Restitution des groupes de travail
 Entraînement à l'analyse fonctionnelle sur vidéo
 Les procédures de renforcement différentiel
 Les procédures de gestion : extinction, time-out, sur-correction
 Les comportements défis : une approche globale de la compréhension de l'autisme

Infos :

Accès : Pas de prérequis (F1 ou F2 recommandé)
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit
Durée : 35 heures réparties sur 5 jours
Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle
Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
 Intra sur demande

Formateur : Stéphanie LAMOUR, Psychologue
Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
 Professionnel : 710 euros
 Profession libérale : 600 euros
 AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)
 Etudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  25%

Communication  25%

Stratégies d'interventions  25%

Evaluations formelles et informelles  25%

Code stage F2

AUTISME : Compréhension et mises en œuvre des stratégies d'accompagnement pour adultes

Les adultes autistes, quel que soit leur âge, peuvent apprendre : apprendre à utiliser des moyens de communication augmentés/alternatifs, à développer leur communication, à augmenter leur niveau d'indépendance et d'autonomie, à élargir leurs intérêts. Cette évolution positive est réalisable si l'environnement (maison, établissement), est capable de tenir compte de la spécificité de leurs troubles du développement. C'est possible par une adaptation humaine et la mise en œuvre de stratégies adaptées à l'autisme qui visent concrètement à augmenter leur indépendance, leur qualité de vie. Ces adaptations rendent leur environnement moins stressant et diminuent leurs problèmes de comportement.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura actualisé ses connaissances sur le style cognitif particulier des adultes autistes et sera en mesure de mettre en place des stratégies spécifiques dans la vie quotidienne de la personne, environnement, communication, relations, loisirs. Il pourra s'appuyer sur les évaluations informelles lui permettant de développer les projets personnalisés d'intervention (PPI) en lien avec l'âge adulte et respectueuses des particularités cognitives rencontrées dans l'autisme.

Programme :

Jour 1 – 7 heures

Autisme : Introduction théorique
Caractéristiques : les troubles du spectre de l'autisme
Intensité, individualité
Spécificités cognitives et fonctions exécutives
Particularités du traitement de l'information sensorielle dans les TSA
Conséquences sur la relation et sur l'accompagnement

Jour 2 – 7 heures

Les approches recommandées : stratégies spécifiques TEACCH ABA
Les apprentissages ou la gestion des compétences des personnes TSA
Les évaluations formelles et informelles/fonctionnelles
L'autonomie quotidienne
Organisation de l'environnement

Jour 3 – 7 heures

La Communication
Observation de la communication
Utilisation des moyens de communication alternatifs - objets - images - photos, etc...
Les évaluations informelles - Décomposition - Observation
Evaluation et analyse des résultats

Organisation de l'environnement à partir des évaluations
Prévisibilité spatio-temporelle - Aides visuelles

Jour 4 – 7 heures

Les stratégies spécifiques d'apprentissage
Les apprentissages
Les stratégies de motivation
L'autonomie quotidienne
Les étapes dans l'apprentissage
Exercices - études de cas

Jour 5 – 7 heures

Le PAP (Plan d'accompagnement Personnalisé)
Le choix des objectifs prioritaires
La formulation d'objectifs
Les problèmes de comportement
Définition - Analyse - Intervention
Un accompagnement adapté à l'autisme pour diminuer les problèmes de comportement
La cohérence d'équipe

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
Intra sur demande

Formateur, 1 Psychologue :

Isabelle DUFRENOY | Astrid KREMER | Armelle SAILLOUR

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) : Professionnel : 710 euros

Profession libérale : 600 euros

AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  25%

Communication  25%

Stratégies d'interventions  25%

Evaluations formelles et informelles  25%



Code stage F5

AUTISME et stratégies pratiques d'interventions : évaluations et mises en œuvre

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura approfondi ses compétences pratiques et organisationnelles dans le domaine de l'accompagnement et des protocoles du PPI, immergé dans une simulation de classe spécifique pour personnes TSA. Dans le cadre de situations pratiques, le matin auprès de 3 personnes autistes (âges et niveaux différents), il sera formé aux évaluations informelles/fonctionnelles (niveau de symbolisation) et à l'adaptation des propositions d'accompagnement dans les domaines suivants : structuration de l'environnement, activités éducatives, cognitives, fonctionnelles, schémas journaliers, schémas d'activités, visualisation de la communication, collecte d'informations auprès des familles, protocoles du PPI dans ces domaines (en accord avec les RBP) afin de transposer ces pratiques dans son établissement.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Introduction, rappel sur les spécificités cognitives de l'autisme
Principes de mise en œuvre des stratégies éducatives et d'accompagnement
Création des aides visuelles : organisation physique de l'environnement, des emplois du temps et des systèmes organisationnels pour les 3 personnes autistes impliquées dans la formation
Création de l'évaluation du niveau de compréhension (niveau de symbolisation)
Exposé des hypothèses de travail réalisées par chaque groupe de stagiaires

Jour 2 - 7 heures

Évaluation du niveau de compréhension de la personne autiste
Élaboration d'aides visuelles (symbolisation des lieux de la classe - emploi du temps - séquentiel)
Mise en situation des personnes autistes et adaptations (ajustements de l'emploi du temps en fonction du comportement des personnes autistes et du résultat de l'évaluation informelle/fonctionnelle)
Formation à l'évaluation de la communication réceptive
Visionnage d'évaluations filmées du niveau de compréhension
Cotation et analyse des grilles d'évaluation informelle
Formation à l'évaluation informelle/fonctionnelle de la communication réceptive et expressive
Formation à l'élaboration des procédures d'accompagnement et d'apprentissage dans le domaine de la communication réceptive et expressive

Jour 3 - 7 heures

Formation aux évaluations I/F de la communication expressive (3 contextes différents)
Analyse sur la base d'évaluations filmées
Élaboration d'objectifs éducatifs sur la communication expressive et réceptive
Rapport oral des adaptations et objectifs éducatifs proposés aux personnes TSA lors de la matinée
Formation à l'évaluation I/F des loisirs, seul ou en groupe (2 personnes ou plus)

Jour 4 - 7 heures

Séance de mise en situation sur le thème de la structuration visuelle, de la communication expressive et réceptive
Création d'activités de loisirs structurées (en individuel et collectif)
Formation à la création des protocoles d'un PPI spécifique TSA
Rédaction

Jour 5 - 7 heures

Formation à la création de séances d'apprentissage dans tous les domaines explorés : structuration visuelle, communication expressive et réceptive, autonomie et loisirs
Bilan de la semaine : suggestions écrites et exposé oral d'un PPI, à référence développementale et comportementale, basé sur les domaines évalués
Prévenir les problèmes de comportements - Définition L'ABC la contingence à trois termes ou l'analyse fonctionnelle des comportements
L'intervention éducative
L'approche positive

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, mises en situation pratique avec enfants/adultes autistes

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, vidéo-projecteur, livret d'accueil du stagiaire, support écrit, matériel éducatif/pédagogique, reconstitution d'une classe spécifique TSA

Durée : 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : SURESNES

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Formateurs : 3 psychologues

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 985 euros

Profession libérale : 985 euros

AVS / AESH : 938 euros (justificatif obligatoire)

Étudiant : 938 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : **Non proposé en intra établissement**

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  25%

Communication  25%

Stratégies d'interventions  25%

Evaluations formelles et informelles  25%

Code stage F6

Évaluation PEP-3 pour enfants AUTISTES (à partir de 2 ans)

"Il est recommandé de veiller à ce qu'évaluations et interventions continuent à être directement connectées et à interagir de façon réciproque tout au long de la mise en œuvre du projet personnalisé de l'enfant/adolescent, qui s'inscrit dans la durée".

Le PEP-3 permet de mesurer les forces et comprendre les difficultés spécifiques de chaque enfant. Développé (Echelle Développementale de 12 à 83 mois) dans le cadre du TEACCH Program précurseur, entre autres, dans l'implication des parents, comme une sorte d'éducation thérapeutique ou psychoéducation, pour répondre aux besoins de généralisation des compétences des enfants TSA.

Objectifs :

À l'issue de cette session, le stagiaire (suite à la session de base F1) sera en mesure d'administrer l'évaluation, analyser les critères de cotation des items de l'évaluation et sera en mesure d'objectiver les compétences de l'enfant TSA évalué (maximum 13 ans). Il pourra, à partir des résultats, extraire les grandes lignes d'un PPI (pour approfondir ce thème voir F29). Ce module porte sur les principes théoriques de l'évaluation et sur la pratique par une participation d'un enfant autiste (Jour 2 - matin) pour l'évaluation et la restitution des éléments aux familles (Jour 5 - matin).

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Introduction : évaluation et diagnostic, approche développementale et fonctionnelle
Principes généraux du PEP-3 et présentation des matériaux.
La structuration d'une situation d'évaluation
Le dossier pédagogique et médical
Les items
La cotation
L'évaluation
Le questionnaire aux parents : priorités parentales et recueil d'informations
La collaboration avec les parents

Jour 2 - 7 heures

Évaluation PEP-3 d'un enfant par le formateur
Les participants assistent à l'évaluation via le système vidéo et procèdent à la cotation des items
Discussion générale sur l'évaluation
Reprise de la cotation pour chaque item et justification du niveau

Jour 3 - 7 heures

Analyse méthodique des scores pour chaque item

Analyse de l'ensemble des données pour le profil développemental
Les domaines du PPI
Elaboration du rapport écrit

Jour 4 - 7 heures

Élaboration des grandes lignes du projet éducatif individualisé basé sur les données du PEP-3
Rédaction des grandes lignes du PPI de l'enfant testé par les participants
Introduction et formation sur l'entretien avec les parents et sur la restitution des informations

Jour 5 - 7 heures

Entretien avec les parents de l'enfant testé.
Communication sur ses capacités, ses besoins, etc...
Mise en situation des participants qui y assistent par le système vidéo
Descriptif de certaines activités dans les différents domaines évalués
Le suivi - l'évaluation continue
La nécessité d'une collaboration entre les professionnels concernés - le rôle des spécialistes

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, mise en situation et étude de cotation.

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil, un support écrit, un manuel

Durée : 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
Intra sur demande

Formateur, 1 psychologue : Astrid KREMER | Charles DURHAM

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 690 euros

Profession libérale : 580 euros

AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  15%

Communication  20%

Stratégies d'interventions  15%

Evaluations formelles et informelles  50%



Code stage F7

Évaluation TTAP pour adolescents et adultes AUTISTES (à partir de 13 ans)

A l'approche de l'adolescence, les enfants autistes, ainsi que leurs accompagnants, doivent relever un défi de taille en matière d'éducation, à savoir celui de planifier leur vie adulte, notamment en ce qui concerne leur travail, leurs loisirs et leur quotidien. Le TTAP est la mise à jour du AAPEP. Ce test d'évaluation complet est développé pour les adolescents/adultes autistes (créé dans le cadre du TEACCH Program) et concerne les compétences et les comportements fonctionnels susceptibles de favoriser la réussite d'une vie la plus autonome possible à l'âge adulte.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire (suite à la session de base F2) sera en mesure d'administrer l'évaluation, analyser les critères de cotation des items de l'évaluation et sera en mesure d'objectiver les compétences de l'adulte TSA évalué. Il pourra, à partir des résultats, extraire les grandes lignes d'un PAP (pour approfondir ce thème voir F29). Ce module porte sur les principes théoriques de l'évaluation et sur la pratique par une participation d'un adulte autiste (Jour 2 - matin) pour l'évaluation et la restitution des éléments aux familles (Jour 5 - matin).

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Introduction au TTAP (Profil Éducatif et Psychologique pour Adolescents et Adultes)

Le dossier pédagogique et médical

Le questionnaire aux parents/priorités parentales

La collaboration avec les parents - Le suivi - l'évaluation continue

Évaluation et diagnostic : approche fonctionnelle

Principes généraux du TTAP et présentation des matériaux

Elaboration du rapport écrit.

Jour 4 - 7 heures

Élaboration des grandes lignes du PEI basé sur les données recueillies

Rédaction des grandes lignes du projet de la personne testée

par les participants dans les principaux domaines du PPI

Introduction et formation sur l'entretien avec les parents et sur la restitution des informations

Jour 2 - 7 heures

Évaluation par le formateur d'un adolescent/adulte

Mise en situation des participants qui assistent à l'évaluation transmise par le système vidéo et procèdent à la cotation des items

Discussion générale sur l'évaluation, cotation et profil développemental

Introduction sur le rapport écrit

Jour 5 - 7 heures

Entretien avec les parents de la personne testée

Communication sur ses capacités, ses besoins, etc...

Mise en situation des participants qui y assistent par le système vidéo

Descriptif de certaines activités dans les différents domaines évalués

Le suivi - l'évaluation continue

La nécessité d'une collaboration entre les professionnels concernés - le rôle des spécialistes

Jour 3 - 7 heures

Analyse méthodique des scores pour chaque item

Analyse de l'ensemble des données pour le profil développemental

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, mise en situation et étude de cotation.

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil, un support écrit, un manuel

Durée : 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Intra sur demande

Formateur, 1 psychologue : Astrid KREMER | Charles DURHAM

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 670 euros

Profession libérale : 570 euros

AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  15%

Communication  20%

Stratégies d'interventions  15%

Evaluations formelles et informelles  50%

Code stage F14

AUTISME : Echelle d'évaluation VINELAND 2

Pour l'enfant, l'adolescent et l'adulte autiste, la Vineland-II permet l'estimation d'un niveau global d'autonomie et des capacités d'adaptation contribuant à un apport d'informations pour la mise en place de programmes éducatifs. La Vineland-II aide le professionnel à déterminer les priorités des axes de rééducation et de compensation du handicap au quotidien.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera capable de maîtriser les principes théoriques sous-jacents à l'évaluation du comportement socio-adaptatif, cotation et interprétation des scores. Après une analyse de l'organisation de l'échelle et une confrontation à travers une étude de cas basée sur une situation réelle apportée par le formateur, le stagiaire participera en groupe à la rédaction d'un compte-rendu et à la restitution du travail de groupe aux autres stagiaires.

Important : L'échelle Vineland-II n'est pas fournie lors de la formation. Les stagiaires doivent se procurer l'échelle avant la formation afin d'assister à la session muni d'au moins un exemplaire des cahiers de passation (livret pour l'entretien, livret à destination du parent/de l'intervenant, livret du compte-rendu).

Vineland-II (2015), Sparrow S. S., Cicchetti, D. V., Balla D. A., adaptation française ECPA Pearson France : www.ecpa.fr/orthophonie/

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Rappels fondamentaux : autisme et place des évaluations dans l'accompagnement des personnes autistes

Enjeux de l'évaluation du comportement Socio-Adaptatif
Intérêt par rapport aux autres évaluations recommandées par la HAS (notamment les évaluations développementales et cognitives)

Présentation théorique de la Vineland-II et de ses modalités : intérêt et composition de l'échelle, organisation de la passation, cotation, interprétation des résultats et attentes vis-à-vis du compte-rendu. Mise en pratique de la méthode de cotation à travers un protocole complet proposé aux stagiaires

Jour 2 - 7 heures

Expérimenter la passation de la Vineland-II

Préparation à une passation de l'échelle, jeux de rôle et mise en situation pour s'approprier l'outil et préparer l'évaluation réelle. Proposition d'études de cas à étudier en petits groupes pour expérimenter la passation. Analyse des documents remis

par le formateur, préparation de l'interview complémentaire sous forme de jeux de rôle avec le formateur. Dans chaque groupe, les stagiaires se répartissent les parties à compléter et interviennent pour recueillir les données nécessaires afin de disposer d'un protocole complet, ils le cotent et constituent ensuite le profil adaptatif Vineland-II de la personne évaluée

Jour 3 - 7 heures

Expérimenter l'utilisation des résultats obtenus à la Vineland II

L'analyse et l'interprétation des résultats obtenus sont formalisés sous forme d'un compte-rendu accompagné de préconisations et de recommandations pour chaque domaine
Entraînement à la rédaction du compte-rendu en sous-groupe
Présentation de la rédaction proposée par chaque sous-groupe aux autres stagiaires, ajustement de l'écrit selon les retours et échanges qui en découlent. Bilan de la formation

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)

Public : Psychologue, Directeur, Chef de service, Cadre de santé, Educateur spécialisé

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Intra sur demande

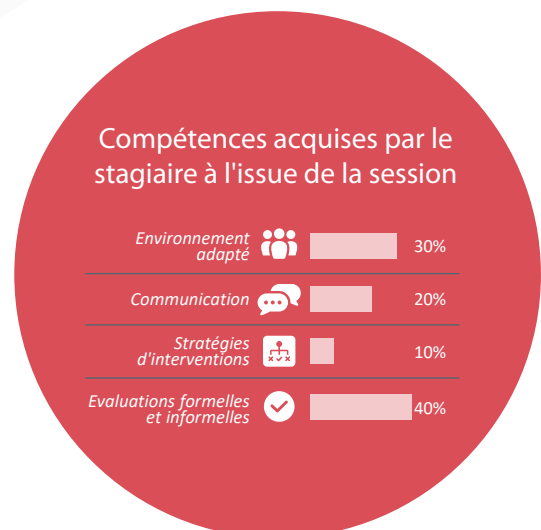
Formateur : Romain TATON, Psychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 425 euros

Profession libérale : 340 euros

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)





Code stage F29 – PROGRAMME ACTUALISÉ

AUTISME : savoir élaborer un Plan de Programme Personnalisé d'Intervention

L'hétérogénéité des profils cliniques des enfants/adolescents autistes impose une évaluation régulière, minimum une fois par an, par les accompagnants afin d'ajuster les interventions proposées. Le projet personnalisé d'interventions globales et coordonnées explore l'ensemble des « domaines de vie ». Cette démarche permet de mettre en avant les potentialités et les capacités adaptatives de l'enfant/adolescent autiste et de déterminer ses besoins.

Objectifs :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable d'élaborer un plan de programme personnalisé d'intervention. Par la mise en œuvre d'évaluations formelles et informelles/fonctionnelles, le stagiaire ajustera les objectifs aux besoins spécifiques de la personne (physiologiques - prévisibilité - communication, relation-autonomie et divertissement). Le stagiaire sera en mesure de rédiger deux types de procédures : adaptatives, permettant de vivre sans stress et apprentissages, garantissant l'évolution de la personne autiste.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Le Projet Personnalisé d'Interventions : un outil de pilotage de l'accompagnement.

L'intérêt des approches recommandées par l'HAS-ANESM pour élaborer un PPI.

Les capacités cognitives de la personne comme base de l'intervention, la situer dans sa trajectoire développementale
Les outils d'évaluations formelles et informelles/fonctionnelles
L'élaboration du PPI (élaboration d'hypothèse - techniques d'évaluation de l'efficacité de l'accompagnement)

Jour 2 - 7 heures

Construire une trame de PPI basée sur les besoins fondamentaux (en lien avec le projet SERAFIN)

Le PPI, outil de prévention des troubles du comportement et de pilotage de l'action psycho-éducative

Le partenariat famille/équipe pluridisciplinaire au cœur de la mise en place d'un PPI

Choix des objectifs et interventions (apprentissage/généralisation)

Jour 3 - 7 heures

PPI et besoins physiologiques. Evaluations : état de santé, alimentation, hygiène corporelle, sommeil... etc

PPI et Besoin de prévisibilité. Lien entre comportements-problèmes et manque de prévisibilité

Evaluation du niveau de compréhension des repères spatio-temporels. Exemples pratiques

Procédures adaptatives et d'apprentissage

Intégrer les stratégies de structuration visuelle dans le PPI : l'organisation spatiale des locaux, emplois du temps...

Jour 4 - 7 heures

PPI et besoin de communication. Les outils d'évaluations formelles (vineland, Com Voor) et informelles/fonctionnelles (grilles d'évaluations de la communication expressive/réceptive)

Exercices pratiques sur la base de vidéos : élaboration de procédures adaptative et d'apprentissage

Introduire le besoin de relation dans le PPI. Evaluations du niveau psycho-affectif, de l'expression et de la compréhension des habiletés sociales

Les ateliers d'habiletés sociales. Extraits vidéos à analyser

Jour 5 - 7 heures

PPI et Autonomie. Lien entre autonomie et estime de soi Les trois niveaux d'autonomie et évaluation du niveau adaptatif. Exercices pratiques : élaboration de procédures

Le besoin de se divertir : un besoin fondamental à intégrer dans les chapitres du PPI

Le choix des activités de loisirs : analyse du profil sensoriel et évaluation informelle/fonctionnelle des intérêts.

Exemples concrets de procédures adaptatives et d'apprentissage
Le choix des guidances, renforçateurs, outils de compensation, aides visuelles.

Bilan de la formation

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 35 heures réparties sur 5 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Intra sur demande

Formateur : Isabelle DUFRENOY, Psychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 670 euros

Profession libérale : 570 euros

AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  4%

Communication  32%

Stratégies d'interventions  32%

Evaluations formelles et informelles  32%

Code stage : F41

Les troubles alimentaires chez les enfants AUTISTES et TSA

L'enfant dès la naissance va repérer les événements liés à la sensation de faim qui vont se succéder, s'organiser et faire émerger des invariants ; cette succession de temps va aboutir à une sensation de satiété apaisante et rassurante.

Les expériences que nous relatent les familles de personnes autistes montrent à quel point les temps de repas peuvent être conflictuels allant jusqu'à l'évitement, créant alors dans la constellation familiale des « flous » indistincts à l'heure des repas. L'isolement social est souvent évoqué et la fratrie parle de sa frustration à ne pas pouvoir manger en famille, aller au restaurant, ne pas inviter de copains, en bref, faire comme les autres.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les problèmes de sensorialité et d'intégration sensorielle par le prisme du diagnostic autistique
- Appréhender la dimension sensorielle orale et péri buccale de l'alimentation
- Comprendre les comportements (réticences, refus et irritabilités) manifestés lors des repas
- Aménager des espaces ludiques pour relever le défi alimentaire des porteurs de TSA

Programme :

Jour 1 - 7 heures - COMPRENDRE LES TROUBLES ALIMENTAIRES

Présentation du fonctionnement typique du traitement de l'information sensorielle

Les principales étapes du traitement de l'information sensorielle

Les systèmes visuels et auditifs

La sensibilité tactile (superficielle, profonde)

Le système vestibulaire

Le système proprioceptif

La sphère orale : sensibilités gustative, olfactive et tactile buccale

Hypo/hypersensibilité, profils de réactivité, surcharge sensorielle, filtrage sensoriel, monotraitement, fluctuations sensorielles, styles perceptifs synesthésie...

Répercussions comportementales

Répercussions motrices

Répercussions cognitives

Jour 2 - 7 heures - EVALUER

La sélectivité alimentaire

S'entraîner à observer (pratique)

L'étude des stéréotypies (pratique)

Différencier des signes proches :

- hyposensibilité orale VS Régulation

- hyposensibilité orale VS Exploration

- hyposensibilité vestibulaire et/ou proprioceptive VS autorégulation

- Prévenir les troubles alimentaires

- Etudes de cas

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Intra sur demande

Formateur : Sylvie BEBIN, Psychomotricienne

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 278 euros

Profession libérale : 198 euros

AVS / AESH : 124 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  60%

Communication  0%

Stratégies d'interventions  30%

Evaluations formelles et informelles  10%



Code stage F9

AUTISME : Créer et enseigner des activités de jeux et de loisirs

Le jeu est un formidable moyen pour l'enfant neurotypique de développer ses capacités cognitives et relationnelles. Dans l'autisme ces compétences sont touchées au point de faire partie des signes d'alerte.

Pourtant, dès le plus jeune âge, il est possible de développer les compétences de l'enfant autiste pour des activités de jeux qui favorisent à la fois son épanouissement, son autonomie/indépendance, son intégration et qui améliorent la qualité de vie de la famille, des frères et sœurs.

Ce domaine est également très important dans les établissements pour adultes (FAM, MAS, etc..) où les résidents disposent de beaucoup de temps libres : il est donc essentiel de savoir comment mettre en oeuvre des activités de jeux, de loisirs adaptées au niveau de fonctionnement de chacun à réaliser seul ou en groupe.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de créer des évaluations informelles dans le domaine des activités de jeux et de loisirs en fonction de l'âge, de l'environnement, des goûts et intérêts de chacun. Il pourra ainsi sélectionner, adapter et enseigner des compétences portant sur les jeux/loisirs, en adéquation avec le profil de chacun. L'objectif est de transférer les compétences acquises des personnes autistes, dans leurs temps libres afin de rendre ces moments épanouissant, favorisant leur estime de soi, au lieu de temps de replis ou d'errances, qui augmentent le niveau de stress de la personne.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Introduction théorique
 Les Loisirs : définition et importance
 Les difficultés des personnes avec autisme
 Comment développer les loisirs chez les personnes autistes ?
 Evaluation du fonctionnement général
 Evaluation de la communication
 Evaluation des intérêts
 Evaluation du niveau cognitif du jeu
 Evaluation du niveau social du jeu

Jour 2 - 7 heures

Comment choisir une activité de loisir ? (Introduction à la valorisation des rôles sociaux)
 Comment apprendre une activité de loisir ?
 Structuration
 Analyse de tâche
 Adaptation du matériel
 Analyse de situations concrètes : analyse des évaluations, élaboration d'un programme, description détaillée des activités et des procédures d'enseignement
 Descriptions précises et concrètes d'activités adaptées

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
 Intra sur demande

Formateur : Ginette BERNIER, Consultante clinique en Autisme (Canada)
 B.A. Psy. D.E.S.S. Autisme

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 288 euros

Prof. libérale : 228 euros

AVS / AESH : 130 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 090 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  30%

Communication  30%

Stratégies d'interventions  20%

Evaluations formelles et informelles  20%

Code stage F24OV

Développer les compétences langagières à partir du programme ABA-VB

L'ABA-VB intervient sur le comportement verbal et toute forme de communication du moment qu'il y a un échange. Il s'agit d'un programme intensif dont l'objectif est de développer la communication des enfants autistes aussi rapidement que possible. Cet enseignement a lieu dans le NET (Natural Environment Teaching) ou environnement naturel. L'enfant TSA apprend dans des situations qui ont du sens pour lui et les apprentissages sont liés à ses motivations.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura développé ses connaissances sur les différentes fonctions de la communication, ainsi que la façon de les enseigner à partir des « opérants verbaux » principes de l'analyse du comportement verbal, initialement décrits par Skinner, et quel que soit la modalité de communication (langage vocal, par signes ou par cartes de communication).

Les travaux les plus contemporains seront à la base de cette session qui donne au stagiaire les moyens de comprendre l'évolution des aptitudes de communication de base et leur développement vers les aspects conversationnels, particulièrement touchés dans les TSA afin de les intégrer à un programme global.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Le comportement verbal : Histoire et recherches actuelles
 Définition de l'opérant verbal
 Présentation de l'ensemble des opérants verbaux
 Procédures d'enseignement et de transfert d'aide
 Enseignement en essais distincts ITT et dans l'environnement naturel
 Le Mand (ou demande)
 Demandes : notion de « pure mand » - spontanées - provoquées
 Demandes d'items, d'actions, d'informations
 Le réceptif, ou les réponses de l'auditeur
 Le réceptif par fonctions, classes et caractéristiques RFFC
 L'Echoic
 Le Tact ou commentaire (groupe de travail)

Jour 2 - 7 heures

Tact
 Tacts par fonctions, classe et caractéristiques TFFC
 Les différentes entrées sensorielles
 L'intraverbal
 Présentation du transcriptif et du textuel
 Les autoclitics
 Les évaluations formelles et informelles
 Exercice : savoir reconnaître les différents opérants
 Le programme d'intervention
 Apprentissage, maintien et généralisation, collaboration avec les familles

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit
Durée : 14 heures réparties sur 2 jours
Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle
Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
 Intra sur demande
Formateur : Stéphanie LAMOUR, Psychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
 Professionnel : 260 euros
 Profession libérale : 200 euros
 AVS / AESH : 150 euros (justificatif obligatoire)
 Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session





Code stage F45

Autisme : comment créer des repères spatio-temporels pour soutenir la prévisibilité

Le besoin de prévisibilité est fondamental pour l'homme. De nombreux comportements problématiques chez la personne autiste s'expliquent par leurs difficultés à comprendre, de manière interne, les repères spatio-temporels alors que la compréhension de la notion temporelle participe à l'équilibre psychologique et permet d'éviter les angoisses dues au manque de prévisibilité.

Objectifs :

À l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de comprendre le lien entre le niveau de bien-être psychologique et les capacités de notions temporelles, d'anticipation, de prévisibilité. Il sera capable de mettre en œuvre des supports spécifiques dans ce domaine pour réduire le stress des personnes autistes dû au manque de prévisibilité des événements et activités, d'une journée, d'une semaine, mois, etc.. et de proposer un apprentissage à l'utilisation de ces outils en fonction des capacités de chaque personne TSA.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Le besoin de prévisibilité, un besoin fondamental en 3D : biologique, psychologique, sociale
L'approche neuro-développementale : construction de la notion temporelle, entre maturation cérébrale et apprentissage
Les notions spatio-temporelles chez l'enfant neurotypique, de la naissance à 12 ans
Les programmes d'apprentissage pré-scolaires et scolaires
Perception temporelle et émotions
Temps et langage
Exercices et études de cas pour élaboration de l'évaluation fonctionnelle dans ce domaine

Jour 2 - 7 heures

Lien entre troubles cognitifs de l'autisme et construction des repères spatio-temporels
Témoignage des personnes autistes sur la notion temporelle
Quelles répercussions au quotidien ?
Une pédagogie adaptée : quelles aides pour pallier aux difficultés de compréhension et de repérage dans le temps ?
Les outils d'évaluations formelles et informelles
Exercices et études de cas
Adaptation et structuration spatio-temporelle de l'environnement (l'intérêt du Programme TEACCH)
Exercices et études de cas
Pensée visuelle et compréhension temporelle
Présentation d'un programme pédagogique
Apprendre aux personnes autistes l'utilisation de ces systèmes

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit
Durée : 14 heures réparties sur 2 jours
Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle
Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
Intra sur demande
Formateur : Isabelle DUFRENOY, Psychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
Professionnel : 265 euros
Profession libérale : 182 euros
AVS / AESH : 132 euros (justificatif obligatoire)
Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  30%

Communication  20%

Stratégies d'interventions  30%

Evaluations formelles et informelles  20%

Code stage F19DI

Intervention auprès des enfants TSA avec déficit sévère (3-12 ans)

Bon nombre d'enfants TSA présentent un retard intellectuel engendrant des difficultés de fonctionnement marquées. Cette formation vise à faire le point sur les obstacles qui entravent leur développement et à proposer des moyens qui permettent d'en atténuer les impacts. Afin que ces enfants développent leur plein potentiel, il est essentiel de leur assurer un encadrement bien adapté. Dans cette formation, le participant apprendra diverses techniques qui ont fait leurs preuves et conviennent tout particulièrement à ces enfants autistes.

Objectifs :

À l'issue de cette formation, le participant sera en mesure de faire un choix éclairé des objectifs à prioriser dans le Projet Personnalisé de l'enfant. Il saura établir des critères de réussite clairs qui permettent un suivi étroit de sa progression.

Tous les domaines de développement de l'enfance seront abordés, soit la communication, les concepts cognitifs, l'autonomie dans la vie quotidienne et les loisirs. L'amorce des apprentissages scolaires sera également présentée. De nombreux conseils seront prodigués à différents niveaux : choix du matériel, planification de la journée de l'enfant, organisation de son espace, obtention de sa collaboration, maintien de son attention, etc.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Comprendre les conséquences du TSA accompagné de retard intellectuel sur le développement
L'orientation du projet personnalisé en fonction de son potentiel

- Ses forces, intérêts, besoins prioritaires

Faire de l'enfant un membre actif dans sa progression : mobiliser et maintenir sa collaboration
Organiser son environnement et sa programmation quotidienne

- Adapter les activités dans le milieu de prise en charge
- Identifier d'autres types d'activités convenant à l'enfant et répondant à des besoins fondamentaux

Techniques les plus appropriées pour maximiser le développement des capacités

Clarté de la consigne, micro graduation, facteurs de durée et de fréquence des actions, guidance

Jour 2 - 7 heures

L'organisation du matériel d'activité (type, limitation, organisation visuelle)

Développer de nouveaux concepts

La communication expressive

- Établir un contexte favorisant le désir de s'exprimer
- Multiplier les opportunités de communication
- Choix d'une forme de communication à la portée de chacun
- Déclencher une communication spontanée
- Techniques efficaces pour une progression étape par étape
- Se faire comprendre de la personne TSA avec D.I.
- Structurer un planning

Jour 3 - 7 heures

Apprendre à l'enfant à occuper les temps libres

Évaluer les intérêts et ses compétences

Adapter et créer le matériel

Élargir les intérêts pour les loisirs

Les habiletés sociales

- L'acceptabilité
- L'intégration

Les comportements problématiques

L'autonomie dans la vie quotidienne

- Adaptation et structuration

- L'alimentation, l'hygiène personnelle, l'habillement, la sécurité

Le maintien des acquis

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr Intra sur demande

Formateur : Ginette BERNIER, Consultante clinique en Autisme (Canada)
B.A. Psy. D.E.S.S. Autisme

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 410 euros

Profession libérale : 310 euros

AVS / AESH : 210 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 3 135 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  10%

Communication  30%

Stratégies d'interventions  30%

Evaluations formelles et informelles  30%



Code stage F13ter

Quels objectifs d'habiletés sociales chez les personnes TSA peu verbales et présentant une légère déficience ?

Cette formation de deux jours aborde les habiletés sociales d'une population ayant un TSA avec une déficience légère à modérée. Il s'agit d'enseigner des comportements sociaux plus adaptés selon l'environnement, tout en tenant compte du niveau développemental des personnes concernées.

Cette session ne peut répondre aux attentes des intervenants qui recherchent à développer des compétences sociales chez des personnes non verbales, pour eux la première habileté sociale à enseigner est la communication (voir stage F12).

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de cibler les entraînements individuels dans ce domaine avec des enfants/adultes TSA. Le stagiaire, tout en s'appuyant sur les données actuelles de la recherche dans le domaine des neurosciences, aura acquis les compétences théoriques (illustrées par des exemples pratiques) de manière simple, concrète et pragmatique et sera en mesure de construire et utiliser des items propres aux habiletés sociocognitives de base.

Programme :

Jour 1 - 7 heures :

Les aspects cognitifs des TSA qui « entravent » le développement des habiletés sociales
Comment et pourquoi évaluer spécifiquement ces domaines ?

Théorie de l'esprit

Cohérence centrale

Fonctions exécutives

Inclure dans un PPI des objectifs relatifs à ces domaines cognitifs

Une attention particulière aux aspects sensoriels impliqués dans les contacts sociaux : vue, ouïe, odorat

Programme de désensibilisation progressive, besoin(s) de stimulation(s) ou besoin(s) de protection(s) ?

Jour 2 - 7 heures :

Les habiletés sociales, mais pas seulement :

Besoins d'une personne TSA pour asseoir des compétences sociales

Dans le présent (objectifs à courts termes) dans le futur (objectifs à longs termes)

Comment utiliser la structuration spatio-temporelle dans le domaine social

Evaluations spécifiques ou items spécifiques dans la sphère sociale

- VB-MAPP, ABLLS-R, Vineland II...

Cotation d'une échelle spécifique issue de « Social Skills Solutions »

Exercices et échanges avec les stagiaires

Apparier expression faciales émotionnelles et situation sociale sur photo

Les histoires séquentielles

Analyse de tâche – autonomie sociale et scénario sociaux visuels

Les différentes phases d'apprentissage de compétences sociales

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)

Méthode Pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Intra sur demande

Formateur : Mathieu LE CLECH, Psychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 260 euros

Profession libérale : 200 euros

AVS / AESH : 150 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  4%

Communication  16%

Stratégies d'interventions  50%

Evaluations formelles et informelles  30%

Code stage F13

Le développement des habiletés sociales des personnes autistes TSA, verbales et lectrices (haut niveau de fonctionnement)

Cette formation concerne une population TSA présentant un haut niveau de fonctionnement, verbale et lectrice.

Les participants intéressés à développer des stratégies auprès de personnes TSA ayant une déficience légère sont invités à consulter le programme du stage F13ter. Pour des enfants/adultes présentant un TSA et un handicap mental associé, non verbaux, la première habileté sociale à enseigner est la communication (voir stage F12).

Objectifs :

À l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre et soutenir la personne autiste présentant un haut niveau de fonctionnement dans la gestion des émotions et de l'anxiété ainsi que de l'aider à améliorer ses habiletés sociales. Il pourra débiter des ateliers visant à proposer aux personnes l'utilisation des scénari sociaux pour mieux comprendre les relations sociales.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

ANXIÉTÉ : MIEUX COMPRENDRE ET INTERVENIR AUPRÈS DES PERSONNES DE HAUT NIVEAU

Définitions et compréhension des troubles anxieux, manifestations générales

L'anxiété chez les personnes TSA de haut niveau et Asperger

Évaluation : Analyse fonctionnelle, évaluation informelle,

inventaire et autres outils

Certains prérequis à l'intervention :

l'annonce du diagnostic

Intervention :

Prévention de l'escalade de l'anxiété, thérapie, auto-évaluation, entraînement à la relaxation et à l'auto-contrôle,

Compréhension des émotions, illustrations avec les

programmes de Tony Attwood

Travail sur les émotions

Jour 2 - 7 heures

TRAVAILLER LES ECHANGES SOCIAUX :

STRATÉGIES INDIVIDUELLES ET DE GROUPE

Aspects théoriques : Echanges sociaux, définitions

Développement social précoce et typique

Particularités sociales chez les personnes TSA de haut niveau et

Asperger

Pourquoi intervenir, comment intervenir ?

Interventions individuelles :

Conversations en bandes dessinées (Carol Gray), règles non écrites (Brenda Smith Myles), les cercles de proximité

Interventions de groupe : Médiation par les pairs

Groupes d'habiletés sociales :

objectifs généraux et individuels lors d'une session de

groupe, jeux, video-modeling, leçons d'habiletés sociales et généralisation

Jour 3 - 7 heures

LES SCÉNARI SOCIAUX

Aspects théoriques :

Un outil pour soutenir la personne TSA dans sa compréhension de situations sociales

Rédiger un scénario social individualisé

Objectif - Format

Elaboration

Atelier de rédaction :

en petites équipes selon les besoins des participants

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit, un ouvrage "Parlons des émotions". Ed Autisme Diffusion DR T. CARDON

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Intra sur demande

Formateur : Delphine VUATTOUX, Psychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 450 euros

Profession libérale : 350 euros

AVS / AESH : 258 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 3 135 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  20%

Communication  30%

Stratégies d'interventions  30%

Evaluations formelles et informelles  20%



Code stage F11 – PROGRAMME ACTUALISÉ

Santé Sexuelle des Personnes avec TSA et Handicap Intellectuel : un droit humain à prendre en compte

Le CCNE* recommande aux autorités publiques de "promouvoir la formation des personnels soignants et éducatifs tant sur la question de la sexualité que sur le questionnement éthique". Dans le cas de l'autisme, la question se pose également. Il s'agit donc de mieux appréhender le développement atypique de l'autisme dans les différents domaines du développement dont celui de la sexualité.

*Comité Consultatif National d'Ethique

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure d'appréhender la question de la Santé Sexuelle des personnes autistes (et handicap intellectuel associé), de l'évaluer et d'amorcer une réflexion autour des dispositifs qu'il est possible de proposer à ce public en intégrant : les droits en matière de santé sexuelle et d'éducation à la sexualité, les impératifs législatifs inhérents à l'accompagnement de personnes vulnérables ainsi que les besoins spécifiques découlant du profil de personnes présentant un TSA. Le stagiaire sera en capacité de proposer et initier les étapes nécessaires à la mise en place d'un Plan d'Action Sexuel Individualisé.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Santé Sexuelle et Droits Humains : les fondamentaux

- Cadre légal
- Développement ordinaire de la sexualité et puberté
- Notions d'anatomie et de physiologie pour comprendre les mécanismes liant organes, réactions et plaisirs sexuels

Autisme et Santé Sexuelle

- La sexualité des personnes autistes : influence des particularités sensorielles et perceptives.

Jour 2 - 7 heures

Autisme et Santé Sexuelle

- Développement de la sexualité des personnes TSA : spécificités et connaissances actuelles, conduites et vulnérabilités.

Education sexuelle des personnes TSA et Handicap Intellectuel :

- Besoins et stratégies psycho-éducatives déployées, méthodologie d'intervention.
- Education à la sexualité : notions fondamentales.

- Adéquation des dispositifs à mettre en place selon les niveaux cognitifs et les profils de déficience intellectuelle : cohérence des conduites, autostimulations et apprentissages de conduites masturbatoires adaptées.

Jour 3 - 7 heures

Education sexuelle des personnes TSA et Handicap Intellectuel :

- Analyse Fonctionnelle de Comportements Sexuels Problématiques et apprentissage de comportements alternatifs dans le respect des droits et des besoins de l'individu ainsi que du cadre législatif : cas cliniques.
- Organisation institutionnelle en lien avec la sexualité des personnes accompagnées.
- Place de la vie affective et sexuelle dans un PPI.
- Construction d'un Plan d'Action Sexuel Individualisé au service de l'amélioration de la qualité de vie de la personne TSA.
- Conclusion & Discussions : Bilan de la formation.

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit
Durée : 21 heures réparties sur 3 jours
Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle
Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
 Intra sur demande
Formateur : Romain TATON, Psychologue / Sexologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
 Professionnel : 412 euros
 Profession libérale : 315 euros
 AVS / AESH : 225 euros (justificatif obligatoire)
 Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  30%

Communication  20%

Stratégies d'interventions  25%

Evaluations formelles et informelles  25%

Code stage F20

Au-delà du TSA : des compétences parentales à ma portée

Le programme "Au-delà du TSA, des compétences parentales à ma portée®" a été créé par l'Institut Universitaire en Déficience Intellectuelle et en Troubles du Spectre de l'Autisme de la Mauricie et du Centre-du-Québec (Canada).

Les professionnels ayant reçu la formation (futurs animateurs des 5 ateliers réalisés en groupe) auront la capacité de transmettre à l'éducateur spécialisé/accompagnant référent en charge des séances individuelles, les informations nécessaires lui permettant d'assurer cet accompagnement individualisé auprès du parent...

Ce programme psychoéducatif concerne des parents d'enfants ayant un TSA, âgés de moins de 8 ans (possible jusqu'à 12 ans). Il propose un accompagnement parental en groupe, comportant 5 ateliers de 2h30 animés par deux professionnels ayant reçu la formation (animateurs), et un accompagnement parental individuel entre chaque atelier réalisé par un éducateur spécialisé ou un accompagnant référent en charge ou impliqué dans le suivi de l'enfant.

Les deux professionnels (animateurs) qui animeront les 5 ateliers en groupe et les accompagnants en charge de l'accompagnement individuel au sein de leur établissement doivent posséder une expertise en TSA et en interventions parentales ou cognitivo-comportementales, ainsi que des aptitudes en animation de groupe et en intervention systémique. Les professionnels animant les 5 ateliers réalisés en groupe doivent être / doit obligatoirement être un psychologue.

Chaque établissement souhaitant déployer ce programme...



Objectif

Remplacé par :
Le coaching parental : Éléments d'intervention
(Classe virtuelle - code stage D20bis)
Plus d'informations sur ediformation.fr

- Atelier 1 Mon enfant : aborde les caractéristiques de l'enfant ayant un TSA ;
- Atelier 2 Mon enfant, tout en les distinguant du caractère unique de l'enfant (compétences, goûts et intérêts) ;
- Atelier 3 La structuration : une avenue à exploiter pour mieux gérer son quotidien ;
- Atelier 4 Communiquer avec son enfant, une réciprocité à développer ;
- Atelier 5 Mon bilan personnel, un tremplin vers demain : comporte différentes activités de réflexion et d'échanges permettant au parent de faire le point sur ses défis et sur les outils dont il dispose pour les relever et assumer positivement son rôle parental.

son quotidien : aborde des stratégies de structuration de l'environnement et des activités permettant des adaptations ajustées au profil de l'enfant ayant un TSA ;

- Atelier 4 Communiquer avec son enfant, une réciprocité à développer : aborde les défis relationnels régulièrement rencontrés avec les enfants ayant un TSA et les diverses stratégies favorisant une relation optimale ;
- Atelier 5 Mon bilan personnel, un tremplin vers demain : comporte différentes activités de réflexion et d'échanges permettant au parent de faire le point sur ses défis et sur les outils dont il dispose pour les relever et assumer positivement son rôle parental.



Infos :

Accès : un binôme de professionnels d'un même établissement composé obligatoirement d'un psychologue et d'un professionnel.
 Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6).
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, jeux de rôles
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit.
Durée : 14 heures réparties sur 2 jours
Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle
Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
Formateurs (2 psychologues)

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
 DUO professionnels pris en charge par l'établissement : 960 euros
 SOLO professionnel* pris en charge par l'établissement : 480 euros
 (*si un animateur est déjà formé au sein de l'établissement, justificatif obligatoire)
 Intra établissement : **Non proposé en intra établissement**





Code stage F39

Concevoir et piloter un projet de service pour les personnes TSA – le référentiel Serafin-PH

Le dispositif SERAFIN-PH propose une adéquation des financements des parcours des personnes handicapées et des ressources proportionnées aux besoins des personnes et aux prestations adaptées en réponse. La réforme SERAFIN-PH a pour objectif une allocation de ressources renouvelée, plus équitable et qui facilite le parcours des personnes. Il s'agit au travers des nomenclatures introduites par SERAFIN-PH, de décrire les besoins des personnes (en termes de santé, d'autonomie, de participation sociale) et les prestations qui sont mises en œuvre pour répondre à ces besoins.

Il s'agit d'un outil au service d'une meilleure réponse aux besoins des usagers, dans un souci d'efficacité des moyens déployés et de pilotage de l'activité.

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'identifier les enjeux de la nomenclature Serafin-Ph et de l'expliquer à ses équipes. Lors de l'écriture du projet d'établissement ou de service, il saura l'utiliser pour décliner précisément et avec pertinence une offre de service adaptée, en discriminant et en mettant en valeur les orientations stratégiques essentielles de l'établissement en lien avec les missions et le public avec TSA accueilli. Enfin, il sera en capacité de concevoir une démarche d'évaluation du projet de service.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Une opportunité pour une meilleure réponse aux besoins des personnes

- La réforme Serafin-Ph et les enjeux de la transformation de l'offre médico-sociale
- Un modèle pour positionner et valoriser une offre de service : la nomenclature des besoins et des prestations
- Le suivi et le pilotage de l'activité et des services proposés

Le référentiel des besoins et des prestations

- Un outil partagé au service de la personne
- Une démarche d'évaluation des besoins
- Une logique de prestation et de réponses individuelles
- La coordination renforcée et la fonction appui-ressource

Jour 2 - 7 heures

• Une approche globale de l'accompagnement

- L'articulation avec les opérateurs du territoire
- Le concept de plateforme de services

Corréler les besoins individuels à une offre de service institutionnelle

- Un positionnement stratégique à décliner
- La mise en perspective des missions, besoins, objectifs et prestations
- Les spécificités à valoriser
- La construction d'une organisation souple et modulable
- L'évaluation de l'offre

Infos :

Accès : Prérequis F30 recommandé

Public : Directeurs d'établissements/services, directeurs adjoints, chefs de service

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Intra sur demande

Formateur : Rachel RICARD, Directrice IME et SESSAD.

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais du stagiaire) :

Professionnel/Individuel/Association : 295 euros

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  50%

Communication  0%

Stratégies d'interventions  0%

Evaluations formelles et informelles  50%

Code stage F56 – PROGRAMME ACTUALISÉ

Bilan Sensoriel et Perceptif : Utiliser un Profil Sensoriel pour un Plan d'Action Individualisé

Cette session vise à mettre en lien les notions théoriques requises pour la compréhension, l'évaluation et l'intervention sur la question des particularités de traitement de l'information sensorielle dans l'autisme. Elle s'adresse à des professionnels ayant la maîtrise des connaissances en autisme et utilisant des outils d'évaluation spécifiques dans ce domaine.

Objectifs :

A l'issue du stage, le stagiaire sera en mesure d'appréhender le traitement spécifique de l'information sensorielle dans l'autisme, de l'évaluer en ajustant les outils au profil de la personne TSA ainsi qu'aux objectifs à l'initiative de sa démarche. Il sera également en mesure de proposer une restitution de son bilan sensoriel ciblé accompagnée de préconisations, il saura proposer et initier un Plan d'Action Sensoriel Individualisé.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

- Traitement Sensoriel et Perceptif dans l'autisme : rappels fondamentaux
- Méthodologie pour la structuration d'un bilan sensoriel ciblé issu d'une évaluation
- Evaluer un profil sensoriel : dépistage et investigation des particularités sensorielles et perceptives, présentation d'outils conçus pour estimer un profil sensoriel

Jour 2 - 7 heures

- Comprendre un Profil Sensoriel Ciblé
- Présentation et définition des principales particularités perceptives identifiées dans l'autisme * Hypo/Hyper et conséquences, Saturation sensorielle et ses effets* Altérations perceptives, Styles cognitifs
- Interpréter un profil sensoriel ciblé. Liens et différences entre problématique sensorielle et difficultés comportementales

Jour 3 - 7 heures

- Plan d'Action Sensoriel Individualisé : agir à partir d'un Profil Sensoriel Ciblé : Organiser l'intervention, utiliser les informations réunies pour préconiser des réponses ajustées et

individualisées

- Constituer un compte-rendu intégrant la synthèse des éléments recueillis, leur interprétation et les préconisations qui en découlent
- Insuffler ces résultats et les actions concrètes dans un Projet Personnalisé d'Intervention
- Proposition d'une étude de cas travaillées avec les stagiaires.
- Proposition d'une thématique à travailler sous la forme d'une vignette clinique pour que chaque stagiaire expérimente dans sa pratique un Bilan Sensoriel Ciblé avec retour d'expérience en Jour 4

A distance en classe virtuelle :

Jour 4 - 7 heures

- Retour partage d'expérience concernant : la formalisation d'un bilan sensoriel ciblé à partir d'une étude de cas ainsi que sur les vignettes cliniques proposées par les stagiaires
 - Appropriation de la méthodologie dans la restitution des résultats ainsi que dans la proposition d'un Plan d'Action Sensoriel Individualisé
- Bilan de la formation

Infos :

Accès : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux (voir p.4 à 6)

Public : Psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, éducateurs, orthophonistes

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 28 heures réparties sur 3 jours + 1 jour à distance (classe virtuelle)

Lieu : PARIS et Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Formateur : Romain TATON, Psychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 540 euros

Profession libérale : 460 euros

Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : **Non proposé en intra établissement**

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  40%

Communication  20%

Stratégies d'interventions  20%

Evaluations formelles et informelles  20%



Code stage F34

L'AUTISME aujourd'hui : signes d'alerte et outils diagnostiques

Les actions de repérage et dépistage des très jeunes enfants sont favorisées par une meilleure connaissance des signes d'alertes. La maîtrise de ces connaissances actualisées peut avoir un impact immense sur l'évolution positive des enfants, à travers l'offre d'un soutien efficace aux familles, voire conduire à une psycho éducation ou éducation thérapeutique, et la mise en oeuvre d'un accompagnement spécifique adapté, d'interventions positives, actives, mesurables pour un maintien de l'enfant autiste dans la communauté mieux géré.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura une connaissance actuelle des Troubles du Spectre Autistique et sera en mesure de procéder à l'examen des différents domaines développementaux permettant un repérage des signes d'un développement avec autisme et conduisant à un diagnostic fiable.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Quelques informations sur les différentes échelles

CHAT (Checklist for Autism in Toddlers)
M-CHAT (CHAT modifié)
CARS (Childhood Autism Rating Scale),
TEACCH, Université de Caroline du Nord (USA)
ECA, Echelle d'Evaluation du Comportement Autistique
université de Tours (France)
ADI-R : Autism diagnostic Interview – Revised

LES SIGNES CLINIQUES DE L'AUTISME

Développement atypique observé avant 3 ans

Perturbations : interactions sociales, communication, comportement
Anomalies de l'interaction sociale
Anomalies qualitatives dans la communication
Intérêts restreints, comportements répétitifs

Jour 2 - 7 heures

Retard intellectuel

L'autisme atypique
TSA avec apparition plus tardive des troubles
Anomalies discrètes dans un des 3 secteurs normalement atteints dans l'autisme
Le syndrome de Rett
Autre trouble désintégratif de l'enfance
Syndrome d'Asperger
LE DIAGNOSTIC - La CIM 10 - le DSM 5
Autres signes de troubles rencontrés dans le fonctionnement des personnes autistes
Problèmes moteurs - Problèmes sensoriels - Troubles du métabolisme
Aspects médicaux
Facteurs obstétricaux et postnataux
Aspects génétiques - Aspects cognitifs
Recommandations pour le diagnostic et l'accompagnement

Public concerné : Médecins généralistes ou Médecins spécialistes, Pédiatres, Pédiopsychiatres, Psychiatres, Médecins scolaires, Médecins des centres de PMI, professionnels de la petite enfance, Psychologues, Orthophonistes, Psychomotriciens, Puéricultrices, Infirmiers, Educateurs et Equipes Multidisciplinaires de CAMSP, CMP, Hôpitaux de jour, CATTP, Unité d'hospitalisation psychiatrique.

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
Intra sur demande

Formateur : 1 Médecin

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 290 euros

Profession libérale : 210 euros

Etudiant : 90 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 200 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  55%

Communication  5%

Stratégies d'interventions  10%

Evaluations formelles et informelles  30%

Code stage F3

AUTISME et développement : Comprendre les différences pour s'appuyer sur les approches développementales

L'autisme est désormais reconnu comme un syndrome neuro-développemental affectant négativement les capacités d'interactions sociales, les habiletés de communication et le nombre de champs d'intérêts particuliers. Approcher le développement normal et le comparer à celui des personnes autistes, permet de mieux comprendre ce trouble. Le développement normal sert d'appui dans le cadre de l'élaboration des PPI et guide le choix des acquisitions à privilégier. Les connaissances associées sur le fonctionnement cérébral particulier dans l'autisme et sur l'acquisition des compétences des très jeunes enfants dans le développement normal permettent d'orienter et d'enrichir la manière d'enseigner et d'intervenir.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura abordé le thème des particularités du développement cérébral des personnes autistes et des troubles du spectre autistique et leurs conséquences sur l'enseignement c'est-à-dire sur les possibilités d'adaptation des interventions à la lumière de ces informations.

Programme :

Jour 1 - 7 heures
DEVELOPPEMENT NORMAL DEVELOPPEMENT ATYPIQUE

RECHERCHE ACTUELLE DANS L'AUTISME
 (neurobiologie, génétique)

HABILETES COGNITIVES

- * fonctions exécutives
- * fonctions mnésiques
- * représentation mentale
- * neurones miroirs : bases de l'imitation
- * catégorisation
- * jeu symbolique

Jour 2 - 7 heures
DEVELOPPEMENT NORMAL DEVELOPPEMENT ATYPIQUE

COMMUNICATION

- * acquisition du langage
- * communication sociale
- * communication linguistique
- * conventions conversationnelles

INTERACTIONS SOCIALES

- * relations sociales précoces
- * développement socio-émotionnel et interactif
- * théorie de l'esprit (TOM)

Conclusion : plasticité cérébrale

Infos :

Accès : Pas de prérequis
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit
Durée : 14 heures réparties sur 2 jours
Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle
Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
 Intra sur demande
Formateur : Evelyne ARTI, Neuropsychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
 Professionnel : 268 euros
 Profession libérale : 188 euros
 AVS / AESH : 138 euros (justificatif obligatoire)
 Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)



Code stage D3

AUTISME et développement : Comprendre les différences pour s'appuyer sur les approches développementales

L'autisme est désormais reconnu comme un syndrome neuro-développemental affectant négativement les capacités d'interactions sociales, les habiletés de communication et le nombre de champs d'intérêts particuliers. Approcher le développement normal et le comparer à celui des personnes autistes, permet de mieux comprendre ce trouble. Le développement normal sert d'appui dans le cadre de l'élaboration des PPI et guide le choix des acquisitions à privilégier. Les connaissances associées sur le fonctionnement cérébral particulier dans l'autisme et sur l'acquisition des compétences des très jeunes enfants dans le développement normal permettent d'orienter et d'enrichir la manière d'enseigner et d'intervenir.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura abordé le thème des particularités du développement cérébral des personnes autistes et des troubles du spectre autistique et leurs conséquences sur l'enseignement c'est-à-dire sur les possibilités d'adaptation des interventions à la lumière de ces informations.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

DEVELOPPEMENT NORMAL DEVELOPPEMENT ATYPIQUE

RECHERCHE ACTUELLE DANS L'AUTISME
(neurobiologie, génétique)

HABILETES COGNITIVES

- * fonctions exécutives
- * fonctions mnésiques
- * représentation mentale
- * neurones miroirs : bases de l'imitation
- * catégorisation
- * jeu symbolique

Jour 2 - 7 heures

DEVELOPPEMENT NORMAL DEVELOPPEMENT ATYPIQUE

COMMUNICATION

- * acquisition du langage
- * communication sociale
- * communication linguistique
- * conventions conversationnelles

INTERACTIONS SOCIALES

- * relations sociales précoces
 - * développement socio-émotionnel et interactif
 - * théorie de l'esprit (TOM)
- Conclusion : plasticité cérébrale

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Intra sur demande

Formateur : Evelyne ARTI, Neuropsychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 268 euros

Profession libérale : 188 euros

AVS / AESH : 138 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  100%

Communication  0%

Stratégies d'interventions  0%

Evaluations formelles et informelles  0%

Code stage F26 – PROGRAMME ACTUALISÉ

AUTISME : Etablir un profil sensoriel et perceptif sur la base du Manuel O Bogdashina et Checklist du profil sensoriel révisée (CPS-R)

Tout ce que nous connaissons du monde et de nous-mêmes nous vient de nos sens. Toutes les personnes autistes présentent certains dysfonctionnements sensoriels. Quelle que soit l'approche ou quel que soit le traitement choisi, celui qui travaillera avec l'enfant devra rendre son environnement sécurisant et essayer d'avancer dans le même monde sensoriel. Questions sensorielles et perceptives dans l'autisme et le Syndrome d'Asperger. Ed AFD Olga Bogdashina.

Objectifs :

A l'issue de cette session, à partir de la nouvelle version du questionnaire d'Olga Bogdashina permettant d'explorer une vingtaine de styles perceptifs (la CPS-R ; checklist du profil sensoriel révisé) reprenant les étapes du traitement cognitif, le stagiaire sera en mesure de repérer et analyser la spécificité et la singularité du profil sensoriel des personnes TSA. A partir de cette analyse, trois types d'interventions seront traitées : stratégies adaptatives, rééducatives et thérapeutiques. Cette formation donnera aux stagiaires les moyens de s'ajuster aux besoins de la personne TSA et d'élaborer un programme individualisé permettant de répondre à ses besoins fondamentaux et spécifiques.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

De la perception à la compréhension de l'information sensorielle
Analyse des intensités de fonctionnement des sens
Impact de ces styles perceptifs sur la perception corporelle
Repérage des anomalies de la sensibilité du corps
Impact sur le quotidien des personnes TSA
Interventions et techniques de relaxation/pressions profondes/ recherche d'homéostasie (équilibre) perceptive.

Jour 2 - 7 heures

Les modalités olfactives et gustatives : fonctionnement et lien avec les troubles alimentaires (anorexie, boulimie, hyperphagie, syndrome de Pica)
Interventions : adaptatif, rééducatif et thérapeutique
Les systèmes visuel et auditif : anomalies, sensibilité scotopique - Cecité faciale et Surdité sociale
Adapter l'environnement social : les codes alternatifs en fonction du profil sensoriel
Bilan sur les techniques de rééducation existantes

Jour 3 - 7 heures

Lien entre homéostasie perceptive, trajectoire neuro-développementale et besoins fondamentaux
Analyse des styles perceptives concernant la mise en forme de l'information sensorielle : la gestalt - perception détaillée - déformée - périphérique - retardée - système de

fermeture. Impact sur les capacités de conceptualisation et de généralisation
Styles perceptifs et compréhension de l'information sensorielle : Agnosie sensorielle - Prosopagnosie - Monotraitement - Compensation - Mémoire perceptive

Jour 4 - 7 heures

Etude de cas cliniques, exercices pratiques sur la base de l'analyse du questionnaire "Etape sensorielle"
Plan d'accompagnement répondant aux besoins physiologiques
Profil sensoriel et loisirs : activités à partir de l'étude du profil
Un plan d'action - Procédures de régulation des hyper-hypo sensibilités (rétablir une homéostasie perceptive) - Soulager les troubles perceptifs au quotidien

Jour 5 - 7 heures

Etude de cas clinique - Exercices pratiques
Analyse des résultats et élaboration d'un plan d'action : lien entre perception et attention
Le matériel sensoriel pour améliorer les capacités attentionnelles de la personne TSA
Comprendre le lien entre troubles perceptifs et troubles du comportement
Etablir un programme sensoriel afin de prévenir les troubles
Bilan de la formation

Infos :

Accès : Pas de prérequis
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit, un manuel
Durée : 35 heures réparties sur 5 jours
Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle
Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
Intra sur demande
Formateur : Isabelle DUFRENOY, Psychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
Professionnel : 670 euros
Profession libérale : 570 euros
AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)
Etudiant : 100 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)





Code stage F36

L'intervention précoce auprès du jeune enfant autiste : une approche développementale

Obtenir un diagnostic précoce et des explications quant au fonctionnement global de l'enfant permet aux parents et aux différentes personnes impliquées dans l'accompagnement de mieux le comprendre et d'adapter leurs stratégies pour bien communiquer avec lui. Ceci a pour effet d'amoindrir les effets cumulatifs d'anxiété dus à de l'incompréhension et/ou à des frustrations et à diminuer l'apparition de symptômes secondaires comme des comportements destructeurs, de l'automutilation ou un niveau d'anxiété élevé.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de faire le lien entre le développement normal et les besoins éducatifs des très jeunes enfants autistes (moins de 4 ans) et de proposer des actions visant le développement cognitif de l'enfant. Il sera capable de proposer un accompagnement actif visant tous les domaines du développement dans le cadre quotidien en vue d'une meilleure adaptation à l'environnement naturel de l'enfant.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Le développement du jeune enfant - contexte social :

Introduction au modèle BIO-PSYCHO-SOCIAL

Notion de plasticité cérébrale

Le bébé comme émetteur et récepteur :

- De l'imitation néonatale à la référenciation sociale -
- Les pré-requis des interactions dans le développement :
- De l'attention conjointe à la théorie de l'esprit

Le développement du langage

Jour 2 - 7 heures

Comment le cerveau du jeune enfant autiste est-il différent ?

Les anomalies fonctionnelles et structurales : génétique - neurones miroirs - connectivité particulière

Particularités du traitement sensoriel et perceptif : les 7 sens

Les signes précoces de l'autisme

Les enfants à risque de trouble du développement

De 0-6 mois à 36 mois

Repérage des signes précoces de TSA (vidéos éval informelle)

Jour 3 - 7 heures

Les modèles d'interventions précoces auprès du jeune enfant autiste ou à risque de Trouble de Développement

Les modèles recommandés par la HAS

TEACCH ou « traitement et éducation pour enfants avec autisme ou handicap de la communication)

ESDM Le programme développemental dit de Denver pour

jeunes enfants, présentation de l'évaluation, introduction à la mise en place d'objectifs de travail

ABA (analyse appliquée du comportement)

Les apports de ces différents modèles dans une intervention précoce

Les spécificités de l'intervention chez les tout petits

La collaboration avec les parents | entre les professionnels

La structuration de l'environnement : sensoriel et perceptif, espace et temps

Jour 4 - 7 heures

Construire un projet d'intervention précoce : Définir les différentes étapes d'une intervention. Observer et évaluer le développement du jeune autiste

Sur la base de cas cliniques : travail en groupes

Décrire des objectifs d'intervention précoce en lien avec le développement du jeune autiste à court, moyen et long terme : ce qu'on attend et à quelle fréquence

Un exemple de projet individualisé :

Communication expressive | réceptive (verbale et non-verbale)

Imitation - Jeu - Socialisation-interaction - Cognitif - Motricité globale et fine - Autonomie personnelle - Sensoriel et perceptif

Comment faire émerger des compétences développementales chez le jeune enfant autiste

Adaptations de l'environnement

Les stimulations et les apprentissages chez les jeunes enfants

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 28 heures réparties sur 4 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Intra sur demande

Formateur : Céline MARTINEAU, Psychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 490 euros

Profession libérale : 380 euros

AVS / AESH : 295 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 80 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 4 096 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  40%

Communication  16%

Stratégies d'interventions  20%

Evaluations formelles et informelles  24%

Code stage F38

L'intervention précoce en situations ponctuelles d'accompagnement (milieu de garde, crèche, CAMSP, CMPP)

La Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement précise la nécessité d'un diagnostic précoce conduisant au plus tôt à la mise en oeuvre d'interventions adaptées, globales, personnalisées, coordonnées, dans le milieu naturel de l'enfant afin d'éviter les surhandicaps. "La nécessité d'intervenir le plus précocement possible implique que les interventions soient déployées dès les premiers constats des difficultés neuro-développementales....".

Pour un tout-petit, le milieu de garde et les situations d'accompagnement précoce offrent la première opportunité de s'intégrer dans la société hors du cercle familial. Le profil atypique de l'enfant TSA impose une attention toute particulière pour faciliter son maintien dans son environnement d'accueil. Ainsi les professionnels concernés doivent être en capacité de l'aider à développer ses capacités pour tirer le meilleur profit de ces intégrations.

Objectifs :

À l'issue de cette formation, le participant sera en mesure de faire le point sur la situation de l'enfant dans le cadre d'accompagnements ponctuels. L'accent sera mis sur les champs d'intervention les plus importants, soit la gestion des aspects d'aversion et de passions, très fréquents chez les très jeunes enfants et les moyens pour favoriser le développement de la communication, de la socialisation, des compétences de jeu, ainsi que les défis de la vie quotidienne et le soutien aux familles par le biais des informations transmises favorisant les compétences parentales.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

- Qu'observons-nous chez l'enfant possiblement TSA ?
- Symptômes du TSA
- Caractéristiques cognitives
- Portrait du contexte de garde et identification des défis pour la clientèle* TSA (quelques exemples du modèle canadien)
- Caractéristiques durant les jeux (seul ou en groupe)

Jour 2 - 7 heures

- Stratégies pour développer le jeu et la socialisation
- Aversions versus intérêts particuliers
- Défis de la vie quotidienne
- Comportements agressifs
- Le développement de la communication
- De meilleures compétences et attitudes professionnelles pour développer activement les capacités de l'enfant

* Terme canadien qui définit la population TSA

Infos :

- Accès :** Pas de prérequis
- Méthode pédagogique :** Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils
- Moyens pédagogiques :** au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit
- Durée :** 14 heures réparties sur 2 jours
- Lieu :** PARIS ou Classe Virtuelle
- Dates :** voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr Intra sur demande
- Formateur :** Ginette BERNIER, Consultante clinique en Autisme (Canada) B.A. Psy. D.E.S.S. Autisme
- Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :**
 - Professionnel : 300 euros
 - Profession libérale : 230 euros
 - AVS / AESH : 140 euros (justificatif obligatoire)
 - Etudiant : 50 euros (justificatif obligatoire)
 - Intra établissement : 2 090 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session





Code stage F12 – PROGRAMME ACTUALISÉ

AUTISME : la communication visualisée/concrète

Les difficultés de communication centrales dans les TSA compromettent non seulement l'intégration des personnes autistes, mais entraînent également des troubles du comportement. Les accompagnants doivent prioritairement et systématiquement chercher à mettre en œuvre des moyens de communication alternatifs, quel que soit l'âge, afin de limiter les surhandicaps et les troubles graves de comportement.

Objectifs :

À l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre les difficultés d'acquisition d'une communication verbale et les enjeux de la mise en œuvre d'un moyen de communication alternatif. Le stagiaire pourra proposer un accompagnement à l'enseignement explicite d'un système de communication concret, visualisé, tenant compte des spécificités cognitives des personnes autistes et en accord avec les recommandations de l'HAS et l'ANESM (mars 2012).

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Autisme : Spécificités cognitives. Imagination, résistance aux changements, problèmes de généralisation
Impact des troubles sensoriels sur les apprentissages
Particularités de la compréhension sociale
Impact dans le cadre de la communication sociale
RBP spécifiques sur la communication
Développement du langage chez la personne neuro-typique
Se projeter dans le futur ; une vie d'adulte avec un parcours institutionnel
Communication Alternative Améliorée : Pour qui ? Pourquoi ?

Jour 2 - 7 heures

Évaluations formelles :
Vineland II, PEP-3, Comvoir, ABLLS-R, VB-MAPP, EFI, EFL
Leurs aspects dans le domaine de la communication
Fonctions du langage et obstacles : le VB-MAPP comme outil pour évaluer les freins à la communication
Évaluations informelles de la communication réceptive
Exercices pratiques : Création d'une grille d'évaluation informelle de communication réceptive
Détermination du code visuel à utiliser avec la personne TSA.
Évaluation des correspondances : Objet-Photo-Picto-Mots
Travail à partir de vidéos - Élaborer un objectif éducatif sur le plan réceptif - Comment élaborer l'enseignement ?
Transmettre les connaissances acquises dans ce domaine au sein de l'institution
Exercices pratiques : particularités de la communication chez la personne TSA - cognition, pensée, imagination, aspects sensoriels, évaluation de la compréhension et du code de

communication...

Jour 3 - 7 heures

Évaluations informelles de communication expressive
Exercices pratiques :
Cotation de fiches d'évaluation de communication expressive
Élaborer un objectif pour enseigner un moyen de communication sur le plan expressif
Aménager l'environnement pour faciliter la modélisation et l'enseignement d'un système
Vocabulaire de base/vocabulaire spécifique
Stimulation du langage assisté (Aided Language Stimulation)
Attention à la multimodalité
Les Tableaux de Langage Assisté (TLA - Aided Language Display)
Les aides visuelles (plannings, séquentiels, scénarios...)
Functional Communication Training/techniques d'apprentissage : "Classes fonctionnelles et d'équivalence", "matching to sample"
Enseigner les opérants verbaux (mand, tact, echoïc)
Transmettre les connaissances acquises
Exercices pratiques : aspects importants de la communication expressive - éléments développementaux, impact...

A distance en classe virtuelle :

Jour 4 - 7 heures

• Retours partage d'expérience | La mise en œuvre concrète des apports théoriques demande un effort notamment sur le plan de l'individualisation des propositions, les personnes autistes présentant des profils de fonctionnement très différents les uns des autres : cette journée a pour objectif de permettre un véritable transfert de compétences.

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 28 heures réparties sur 3 jours + 1 jour à distance (classe virtuelle)

Lieu : PARIS et Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Intra sur demande

Formateur : Mathieu LE CLECH, Psychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 505 euros

Prof. libérale : 405 euros

AVS / AESH : 260 euros

Etudiant : 90 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 4 096 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  35%

Communication  60%

Stratégies d'interventions  0%

Evaluations formelles et informelles  5%

Code stage F23 – PROGRAMME ACTUALISÉ

AUTISME : comprendre, prévenir et gérer les troubles du comportement

Comprendre l'enchaînement conduisant aux problèmes de comportement permet de mettre en oeuvre des stratégies adaptées en remplacement. Les troubles du comportement ne sont pas une caractéristique de l'autisme mais une conséquence de celui-ci. En effet, les problèmes de comportement sont le plus souvent le résultat d'un « choc » entre les caractéristiques autistiques de la personne et un environnement non adapté à l'autisme. Les difficultés pour comprendre et s'exprimer (douleurs, fatigue, stress, etc.), le fait de percevoir différemment son environnement et d'être submergé par les stimulations peuvent être des causes de problèmes de comportement.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure d'analyser et de comprendre les fonctions des troubles du comportement dans une perspective bio-psycho-sociale. Il pourra être en mesure de proposer des stratégies positives d'intervention afin de promouvoir les compétences alternatives.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

AUTISME - particularités de fonctionnement dans les TSA
 Les particularités sensorielles
 Traitement des informations et théorie de l'esprit
 La théorie de la cohérence centrale
 Les difficultés de planification
 Les problèmes de généralisation et les anomalies des fonctions exécutives

Jour 2 - 7 heures

Recommandations de Bonnes Pratiques HAS ANESM
 Définition des comportements problématiques
 L'analyse fonctionnelle du comportement (théorie ABC)
 Explication de la méthodologie comportementale (antécédents, description des comportements, réflexion sur le renforcement)
 Les évaluations informelles
 Mise en oeuvre dans une institution
 Travail de groupe sur un exemple de comportement problématique

Jour 3 - 7 heures

La prévention des troubles ; identification des signes précurseurs
 Protocoles et stratégies d'interventions développementales (TEACCH) et comportementales (ABA)
 Le processus de la motivation et les renforçateurs
 L'exploration somatique
 La communication et la prévisibilité

A distance en classe virtuelle :

Jour 4 - 7 heures

- Retours partage d'expérience | La mise en oeuvre concrète des apports théoriques demande un effort notamment sur le plan de l'individualisation des propositions, les personnes autistes présentant des profils de fonctionnement très différents les uns des autres : cette journée a pour objectif de permettre un véritable transfert de compétences

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 28 heures réparties sur 3 jours + 1 jour à distance (classe virtuelle)

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr Intra sur demande

Formateur, 1 psychologue : Astrid KREMER | Stéphanie LAMOUR

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 510 euros (410 euros si stage F1, F2 ou F24 déjà suivi)**)

Prof. libérale : 416 euros (340 euros si stage F1, F2 ou F24 déjà suivi)**)

AVS / AESH : 290 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 90 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 4 096 euros (hors frais du formateur)

(** justificatif obligatoire)





Code stage ITCA

La gestion des comportements problèmes Le Programme ITCA

"Engager une politique volontariste de repérage et diagnostic des adultes autistes quel que soit leur lieu de vie... L'enjeu d'un repérage et d'un diagnostic pour les personnes adultes est de diminuer les éventuelles situations de crise qui sont souvent révélatrices d'interventions inadaptées, faute de diagnostic".

Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neuro-développement

Les troubles de comportement des personnes autistes sont souvent la conséquence d'une méconnaissance de leur fonctionnement spécifique. Savoir se positionner dans les situations de crise doit également conduire à la mise en œuvre d'approches adaptées (RBP HAS ANESM) dans le cadre d'un PAP.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire possèdera une plus grande compréhension théorique et une meilleure maîtrise des techniques de protection physique face aux comportements agressifs manifestés par les enfants/adolescents/adultes concernés par un TSA. Ces stratégies (modèle ABC) ont pour objectif de favoriser la gestion des troubles du comportement tout en préservant le respect et l'intégrité morale et physique des personnes porteuses de TSA.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Les outils théoriques et pratiques

Le stress professionnel et les moyens disponibles afin de le réduire, voire le contrôler

Le Programme ITCA

- se sentir considéré versus la résolution de ses difficultés
- se sentir unique et rassuré lors de perte de contrôle
- augmenter son répertoire de comportements

Jour 2 - 7 heures

Le programme ITCA (suite)

- saisir le sens profond de ses agissements
- être sécurisé et protégé
- répondre à ses besoins de façon acceptable
- devenir proactif face au traitement des conduites agressives
- établir une communication efficace entre les différents intervenants (utilisation du même langage)
- assurer la sécurité et la protection du personnel et du client*
- réduire les accidents en développant un environnement sécurisant
- être conforme à la philosophie et au code d'éthique de l'établissement
- organiser le milieu, tant au niveau dynamique qu'au niveau statique

* Terme canadien qui définit la population avec TSA

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, simulation

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Formateur : Jocelyn BOURDEAU, Consultant et formateur (Canada, QC)

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 360 euros

Profession libérale : 315 euros

AVS / AESH : 170 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : Non proposé en intra établissement

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  30%

Communication  20%

Stratégies d'interventions  40%

Evaluations formelles et informelles  10%

Code stage FRI

Autour de l'AUTISME

« L'autisme n'est pas un « handicap », c'est « une différence de fonctionnement.... La différence ne devient un handicap que lorsque la société ignore ces différences et ne veut pas s'y adapter. La société, les parents, le système éducatif doivent apprendre aux nouvelles générations les réalités humaines ! Et notamment comment vivre aux côtés d'une personne avec un fonctionnement différent du leur ». Josef SCHOVANEK

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre le fonctionnement spécifique lié à l'autisme et pourra s'appuyer sur les points forts des personnes pour favoriser le développement de leurs compétences.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Ouverture : jeu collectif : les stagiaires sont invités à reconnaître qui, sur une vidéo pourrait être autiste ; la vidéo est suivie d'un tour de table qui permet à chaque personne de présenter ses attentes et expériences

Le fonctionnement de la personne autiste

Les principales théories destinées à rendre compte du fonctionnement intérieur de la personne autiste/exemples et contre-exemples

Validité et limites

La théorie de l'esprit, les spécificités du regard, la reconnaissance des autres, le sentiment de danger, la vision en détails, l'anxiété, etc. Les tabous et problématiques des définitions : le DSM V et la CIM 11

Phénomènes médicaux et sociaux

Les spécificités médicales régulièrement associées à l'autisme, de la dépression au diabète en passant par l'épilepsie

Les aspects non-médicaux de l'autisme

Conclusion de la journée : le questionnement autour des degrés d'autisme

Jour 2 - 7 heures

Questions sensorielles

L'hyper et hyposensibilité de la personne

Revue des cinq sens principaux et les retombées, positives et négatives de ce mode de fonctionnement

Centres d'intérêt : prise en compte centrale pour le développement personnel ainsi que l'épanouissement

Seront décrits les principaux traits invariants de ces centres d'intérêt ainsi que leur évolution dans le temps

La nourriture, entre problématique sensorielle, problématique sociale et centre d'intérêt pour la cuisine

La question des médicaments et neuroleptiques

La mise en œuvre d'un lien de communication entre la personne autiste et son entourage pour augmenter considérablement la qualité de vie de la personne ainsi que celle de son entourage

Les grands types de communication, écrite, orale, par signes et par images

Conclusion de la journée : la synesthésie, malédiction ou bénédiction ?

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Intra sur demande

Formateur : Josef SCHOVANEK, Docteur en philosophie

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 280 euros

Profession libérale : 205 euros

AVS / AESH : 134 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 70 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : sur demande





Code stage FR4

AUTISME de haut niveau : comprendre et accompagner

Nous apprenons beaucoup des personnes autistes de haut niveau qui témoignent de leur parcours à travers un grand nombre de publications. L'éclairage apporté par ces personnes de haut niveau nous permet de découvrir un monde dans lequel nos instincts et repères sociaux ne sont d'aucune aide. Cet éclairage nous donne à voir, par les yeux d'une autiste de haut niveau pour comprendre l'impact de l'autisme dans la vie quotidienne, dans le monde du travail. Ces apports enrichissent une compréhension et des pratiques à adapter à d'autres personnes autistes.

Objectifs :

A l'issue de la session, le stagiaire sera en mesure de mieux comprendre l'impact de l'autisme dans la vie quotidienne et professionnelle d'une personne TSA adulte et sera capable à partir des stratégies présentées d'identifier les besoins et le potentiel de la personne pour mieux ajuster l'accompagnement vers l'insertion professionnelle en milieu ordinaire.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

L'autisme en statistiques. Evolution de la perception du handicap : logos associés à l'autisme et Léo Kanner, revisités
Caractéristiques autistiques, les bases vécues de l'intérieur :
Perception et traitement de l'information (perceptions sensorielles, déficits divers...)

- Le "savoir-faire" social (développement cérébral, cécité contextuelle...) - Intérêts spécifiques : leur raison d'être, déclenchement

TP : « difficultés, dans le concret », exercice ; vidéo, exercice sur l'imagination sociale

L'importance du travail en amont, avant la vie professionnelle - Le diagnostic et son utilité

- Le suivi : idéal vs réalité. - Le bagage émotionnel et sa gestion.

Stratégie 1 : le travail sur soi - L'idée de séquençage, différents exemples - Les cours d'habiletés sociales, leur utilité

TP : constructions de séquençages et de cours d'habiletés sociales - Echange, exemple de parcours : les relations sociales

Jour 2 - 7 heures

Autisme et insertion professionnelle - Redéfinition du spectre - But de l'insertion professionnelle

- Les 6 points de base, culture autistique

Le monde professionnel et ses défis : le jonglage constant entre

3 sphères - vie quotidienne (prendre soin de soi...)

- Vie sociale (socialisation, émotions...) - vie professionnelle (savoir-faire et être, attentes...)

Difficultés de l'émancipation - Problématiques liées à la vie professionnelle - compréhension des concepts (marché du travail...)

le « pas en arrière » tentant - Effondrement émotionne - origine et gestion

Documentation - Discussion, blocages : acceptation du travail en amont (DABE), préparation au travail professionnel des personnes accompagnées, les obstacles à anticiper

Jour 3 - 7 heures

Stratégies de bases, pour une insertion positive - la sensibilisation : but et exemples

- prise de conscience et apprivoisement de la mentalité environnante - l'idée du coaching, du poste sur mesure et exemples

Echange sur un exemple de parcours de vie professionnelle
Vécu d'aménagements : ce qui a été fait et/ou aurait pu être fait - situations professionnelles à l'étranger - situations professionnelles en France

Discussion : le potentiel et les besoins des personnes accompagnés

TP : mises en situation

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr Intra sur demande

Formateur : Claire MARAILLET, Enseignante, personne TSA

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 390 euros

Profession libérale : 298 euros

AVS / AESH : 180 euros (justificatif obligatoire)

Etudiant : 85 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  50%

Communication  10%

Stratégies d'interventions  30%

Evaluations formelles et informelles  10%

Code stage F4

AUTISME et haut niveau de fonctionnement

Les personnes autistes de haut niveau ont beaucoup de difficultés à obtenir un diagnostic de TSA. Souvent associés aux troubles psychiques, leurs comportements pris isolément conduisent à les priver d'une véritable reconnaissance de leurs besoins. Nombreux sont ceux qui ont témoigné d'avoir été uniquement pris en charge pour leurs troubles du comportement ou troubles anxieux, voire diagnostiqués d'un trouble de la personnalité, les privant de services adaptés et d'une meilleure compréhension de leur propre fonctionnement.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire aura réactualisé ses connaissances sur l'autisme sans déficience intellectuelle associée et sera en mesure de différencier l'autisme de haut niveau des troubles de la personnalité ou conduites agressives et troubles psychologiques. Il sera en mesure de repérer les très jeunes enfants présentant un autisme de haut niveau/syndrome d'Asperger et pourra mettre en œuvre des stratégies d'accompagnement adaptées à cette population.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Autisme
 Classifications Internationales : CIM 10 et DSM IV - DSM V
 Les Troubles du Spectre Autistique dans l'autisme de haut niveau et syndrome d'Asperger
 Caractéristiques : communication et interactions sociales, imagination, comportements
 La cécité contextuelle
 Le diagnostic d'autisme de HN et syndrome d'Asperger chez les très jeunes enfants (M CHAT, eye tracking, etc.. et autres outils)
 Les Échelles de Diagnostic (Travaux de T. ATTWOOD) chez les adultes
 Diagnostic différentiel - Distinction entre troubles spécifiques du développement, troubles psychiques, troubles psychiatriques, psychoses, troubles de la personnalité

Jour 2 - 7 heures

Les différents aspects du fonctionnement des personnes autistes sans retard mental associé
 Relation avec les pairs, avec les adultes
 Adaptation des réponses sociales aux situations (jeux de rôle, etc...)
 L'autonomie : personnelle, familiale, sociale
 Apprendre le savoir-faire social
 Théorie de l'Esprit (Patricia Howlin, Kristina Ordetx)
 Les règles sociales invisibles (Brenda Smith Myles).
 "Tu es un(e) détective social(e)" (exemples des stratégies de Michelle Garcia Winner).
 Apprentissages en Groupe/Groupes d'habilités sociales/Jeux/ Vidéos
 Sexualité et physiologie
 Sexualité et société - Un cadre pour l'éducation sexuelle

Public concerné : Médecins généralistes ou Médecins spécialistes, Pédiatres, Pédopsychiatres, Psychiatres, Médecins scolaires, Médecins des centres de PMI, Professionnels de la petite enfance, Psychologues, Orthophonistes, Psychomotriciens, Puéricultrices, Infirmiers, Educateurs et Equipes Multidisciplinaires de CAMSP, CMP, Hôpitaux de jour - CATTP, Unité d'hospitalisation psychiatrique.

Infos :

Accès : Pas de prérequis
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit
Durée : 14 heures réparties sur 2 jours
Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle
Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
 Intra sur demande
Formateur : Charles DURHAM, Psychologue

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :
 Professionnel : 270 euros
 Profession libérale : 190 euros
 AVS / AESH : 120 euros (justificatif obligatoire)
 Etudiant : 60 euros (justificatif obligatoire)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)





Code stage F37

Accompagner des adultes avec TSA vers l'emploi

Cette formation vise à donner des clefs de compréhension pour réussir l'insertion professionnelle d'adultes avec TSA (légers à modérés), sans handicap intellectuel. Pas de recette toute faite, mais une approche fondée sur l'expérience professionnelle et personnelle du formateur, qu'il partage à l'occasion de ces trois journées d'apports et d'échanges avec le groupe.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire sera capable d'élaborer une stratégie d'accès à l'emploi ordinaire des adultes avec TSA. Il maîtrisera les étapes de la mise en place d'un job-coaching individuel ou de groupe. Il pourra, diagnostiquer les conditions d'accès d'un adulte vers le milieu ordinaire de travail (potentiel/difficultés), déterminer les modalités d'accompagnement les plus efficaces, organiser les conditions de mise en relation avec les employeurs et de réussite du maintien dans l'emploi de l'adulte avec TSA.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

Intro : l'insertion professionnelle des adultes avec TSA en France

Maîtriser quelques éléments de culture professionnelle :

La diversité des TSA chez l'adulte sans DI

- Le syndrome d'Asperger
- L'autisme dit de Haut niveau
- L'autisme au féminin

L'évolution des classifications internationales

Les recommandations de bonnes pratiques

Faire connaissance de la personne TSA sans DI par :

Le diagnostic

Les tests associés

Les fonctions exécutives

Accompagnement thérapeutique et concertation avec le job-coach

Discussion

Jour 2 - 7 heures

Le rôle du job-coach

Compétences sociales de la personne TSA

Programme individuel d'habiletés sociales préalable à la recherche d'emploi

Parcours scolaire et professionnel

Vie personnelle

Situation administrative et financière

Compétences professionnelles

Elaboration d'un projet professionnel réaliste

Discussion

Jour 3 - 7 heures

Promouvoir les atouts/compétences de la personne au travail

Rapprocher entreprise et personne TSA

Accompagner les entreprises pour recruter une personne TSA

Difficultés du maintien dans l'emploi et moyens de les contourner

Mobilisation des partenaires par le job-coach

Conduite à adopter par le job-coach et tous les acteurs de l'intermédiation

Les dispositifs relatifs à l'insertion des personnes TSA

Discussion

Infos :

Accès : Pas de prérequis

Public : Professionnels du secteur médico-social et des structures en charge de l'emploi pouvant concourir à l'insertion professionnelle des personnes avec TSA en milieu ordinaire de travail

Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils, jeux de rôles

Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours

Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle

Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr

Intra sur demande

Formateur : Philippe JEANMICHEL, Asperger, professionnel de l'emploi depuis 30 ans et auteur d'un guide sur la recherche d'emploi des adultes avec TSA, job-coach

Tarifs (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire) :

Professionnel : 428 euros

Profession libérale : 328 euros

Intra établissement : 3 072 euros (hors frais du formateur)

Compétences acquises par le stagiaire à l'issue de la session

Environnement adapté  33%

Communication  19%

Stratégies d'interventions  24%

Evaluations formelles et informelles  24%

Code stage F30

L'adaptation de l'institution aux personnes AUTISTES

Le secteur médico-social est en pleine mutation et fait face à des modifications profondes dans le cadre de la démarche "une réponse accompagnée pour tous" (Circulaire n°DGCS/3B/2017/148 du 2 mai 2017). La Stratégie Nationale pour l'Autisme (2018-2022) pose les orientations de la politique gouvernementale pour les personnes en situation d'autisme. Dans ce contexte, la réponse aux appels à projets et les projets à développer suite aux objectifs posés dans le CPOM, requièrent une expertise à réactualiser afin de répondre aux besoins d'accueil des personnes autistes.

Objectifs :

A l'issue de cette session, le stagiaire connaîtra les besoins particuliers d'accompagnement des personnes autistes, possèdera des éléments pour apprécier les services proposés dans son établissement et réaliser les adaptations nécessaires à un accompagnement répondant à l'autisme et TSA. Le stagiaire sera à même de mieux comprendre les attendus des appels à projet dans le cadre de l'évolution des politiques publiques et disposera des éléments nécessaires pour développer des projets institutionnels stratégiques en direction des personnes autistes.

Programme :

Jour 1 - 7 heures

L'autisme et les TSA : un handicap particulier
 Impact des particularités perceptives des personnes autistes sur le projet de service
 Précaution dans l'aménagement des locaux
 Adaptation des prestations de service (repas-transport...)
 La structuration de l'espace : un outil pédagogique nécessaire
 Pourquoi adopter une pédagogie particulière avec les personnes autistes
 Une perception atypique de l'environnement social
 Besoin spécifique dans l'accompagnement, adopter une approche pédagogique différente : l'apprentissage en trois phases
 Les codes de communication alternatifs. Recommandations de Bonnes Pratiques : l'HAS-ANESM. L'intérêt de l'approche développementale et comportementale. L'évaluation à la base de toute intervention

Jour 2 - 7 heures

Créer une dynamique institutionnelle
 Le projet d'établissement
 Développer une méthodologie cohérente
 Définir une politique de formation du personnel : qui former et pourquoi ?
 Créer un plan de Projets Personnalisés d'Interventions (PPI) fondé sur les besoins fondamentaux et spécifiques de la personne autiste.
 Utiliser le Projet Personnalisé d'Intervention (PPI) comme outil de pilotage de l'action institutionnelle
 Création de pôles d'interventions spécifiques - Harmonisation de l'intervention de l'équipe pluridisciplinaire : évaluation des moyens - choix et suivi des outils pédagogiques - les réunions institutionnelles
 La place de la famille au sein de l'institution : droits et attentes des familles
 Le partenariat avec les familles

Infos :

Accès : Pas de prérequis
Public : Directeur, Chef de service, Président, Gestionnaire d'Association, Cadre de santé, Psychologue
Méthode pédagogique : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation de certains outils
Moyens pédagogiques : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit
Durée : 14 heures réparties sur 2 jours
Lieu : PARIS ou Classe Virtuelle
Dates : voir feuillet "Dates & tarifs" ou sur le site www.ediformation.fr
Intra sur demande
Formateur : Rachel RICARD, Directrice IME et SESSAD.

Tarifs déjeuner inclus (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, dîners et hébergement du stagiaire) :
 Professionnel : 430 euros (déjeuners compris)
 Profession libérale : 400 euros (déjeuners compris)

Intra établissement : 2 048 euros (hors frais du formateur)



Conditions générales de vente & Modalités pratiques

1. DESIGNATION

EDIFORMATION est un organisme de formation dont le siège est sis 2791 Chemin de St Bernard, Porte 19, Bât. F, 06220 VALLAURIS la déclaration d'activité est enregistrée auprès du Préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur sous le numéro 93 06 01254 06 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). EDIFORMATION développe, propose et dispense des formations en présentiel, en classe virtuelle, inter et intra établissements. Ces actions de formation rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préalable qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Dans les paragraphes qui suivent il est convenu de désigner par :

- Contrat /Convention de formation : toute prestation faisant l'objet d'une contractualisation
- Client : professionnel du secteur médico-social et du sanitaire, professionnel libéral, étudiant, particulier concerné par le domaine abordé
- Formation Inter : formation organisée et dispensée par EDIFORMATION
- Formation Intra : formation dispensée par EDIFORMATION sur demande du client
- Formation en classe virtuelle organisée et dispensée par EDIFORMATION

2. OBJET

Les présentes conditions de vente s'appliquent à toute l'Offre d'EDIFORMATION destinée à tout client.

Le fait de signer un Contrat /Convention de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire, et notamment toute condition générale ou particulière opposée par les Client, ne peut prévaloir sur les conditions générales de vente, excepté les conditions générales de vente spécifiques à la formation. Le fait qu'EDIFORMATION ne se prévale pas, à un moment donné, d'une des présentes conditions de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes conditions de vente pour lui-même, l'ensemble de ses salariés, préposés ou agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations suffisantes de la part d'EDIFORMATION lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre EDIFORMATION à ses besoins.

2.1 FORMATION INTER

Les inscriptions sont enregistrées jusqu'à concurrence des places disponibles, à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par le Client. Les tarifs -hors formation continue- sont applicables sur présentation d'un justificatif du statut du client, valide, de l'année en cours à la date de la formation.

Pour chaque inscription, sont adressés :

- un Contrat /Convention de formation à retourner à réception et au plus tard dans les 20 jours calendaires, avec la mention « bon pour accord », paraphé et signé, sous peine d'annulation de l'inscription par EDIFORMATION sans préavis ni indemnité quelconque au bénéfice du Client. Le Contrat/Convention de formation est réputé valide et entre en vigueur à réception par EDIFORMATION
- une convocation (à présenter sur le lieu de formation) comportant l'adresse exacte du lieu de formation ainsi que les horaires, accès.

2.2 FORMATION INTRA

Le devis comportant le programme détaillé, les objectifs et moyens pédagogiques (et les conditions générales de vente) est adressé au Client qui, s'il l'accepte, le retourne avec la mention « bon pour accord », paraphé et signé. Les dates sont proposées par EDIFORMATION selon les disponibilités des formateurs.

A réception du devis signé par le client, EDIFORMATION adresse une Convention de formation à retourner dans les meilleurs délais, avec la mention « bon pour accord », paraphée et signée par le Client.

2.3 FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE

Inter : Les inscriptions sont enregistrées jusqu'à concurrence des places disponibles, à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par le Client. Les tarifs -hors formation continue- sont applicables sur présentation d'un justificatif du statut du client, valide, de l'année en cours à la date de la formation.

Pour chaque inscription, sont adressés un Contrat /Convention de formation à retourner à réception et au plus tard dans les 5 jours avant le 1er jour de la formation, avec la mention « bon pour accord », paraphé et signé, sous peine d'annulation de l'inscription par EDIFORMATION sans préavis ni indemnité quelconque au bénéfice du Client. Le Contrat/Convention de formation est réputé valide et entre en vigueur à réception par EDIFORMATION.

Intra : Le devis comportant le programme détaillé, les objectifs et moyens pédagogiques (et les conditions générales de vente) est adressé au Client qui, s'il l'accepte, le retourne avec la mention « bon pour accord », paraphé et signé. Les dates sont proposées par EDIFORMATION. A réception du devis signé par le client, EDIFORMATION adresse une Convention de formation à retourner dans les meilleurs délais, avec la mention « bon pour accord », paraphée et signée par le Client.

3. PROPRIETE INTELLECTUELLE - COPYRIGHT

EDIFORMATION est titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations proposées à ses Clients : contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique,...). A ce titre, sans accord exprès formel d'EDIFORMATION, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation, diffusion. Le Client engage sa responsabilité sur le fondement du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication de contenus non autorisés. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, le soutien de formation, sont strictement interdites, et ce, quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules de formation font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible. EDIFORMATION demeure propriétaire de ses outils, contenus, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations pour le Client. L'utilisation des documents remis lors des formations est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. EDIFORMATION se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations proposées dans ses offres.

4. CONFIDENTIALITE

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou auxquelles elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du Contrat/Convention ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du Contrat/Convention, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition de formation transmise par EDIFORMATION au Client. EDIFORMATION s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations transmises par le Client.

4.1. Communication

Le Client accepte d'être cité par EDIFORMATION comme client de ses offres de services, aux frais d'EDIFORMATION. Sous réserve du respect des dispositions aux articles 5 et 6, EDIFORMATION peut mentionner le nom du Client, objet du Contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

4.2. Protection des données

Le Client s'engage à informer chaque stagiaire que les données collectées sont traitées informatiquement à des fins d'amélioration de l'offre EDIFORMATION et du suivi de la validation de la formation opérée conformément au Contrat/Convention et le suivi des

acquis de formation.

Conformément à la loi RGPD du 20 Juin 2018 sur la protection des données, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données le concernant et qu'à cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à EDIFORMATION.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent le stagiaire et auxquelles il aura eu accès. EDIFORMATION conservera, pour sa part, les données pédagogiques liées à la formation.

5. REGLES APPLICABLES

Il est de la responsabilité du Client de s'assurer que lui-même ou son personnel stagiaire respecte les lois ou règles applicables, en ce compris les règles du droit de la concurrence, et ce, durant toute la durée de la formation. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille d'émargement mise à sa disposition. Le défaut ou manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de formation. L'employeur - ou selon le cas le stagiaire - s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice d'EDIFORMATION.

6. REGLEMENT INTERIEUR

Lors de la participation aux formations d'EDIFORMATION, le Client accepte de fait le règlement intérieur de l'organisme de formation (consultable sur le site de EDIFORMATION) et s'engage à en respecter les dispositions. Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code de travail, le règlement intérieur définit les règles générales et permanentes et précise la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

7. CONDITIONS FINANCIERES

Les coûts d'inscription sont nets de taxe, (Exonération de TVA Article 293B du CGI) et correspondent aux seules prestations décrites dans l'offre d'EDIFORMATION. Toute prestation supplémentaire, non prévue dans l'offre d'EDIFORMATION, qui serait demandée par le Client sera à la seule charge du Client et fera l'objet d'un règlement direct par le Client au prestataire.

Les règlements sont effectués par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture, par virement bancaire ou chèque. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement anticipé.

En cas de retard de paiement, EDIFORMATION pourra suspendre tous les Contrats/Conventions en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Une indemnité forfaitaire pour frais de règlement de 40 (quarante) Euros sera appliquée ainsi que des intérêts de retard d'un taux égal à trois fois et demi le taux de l'intérêt légal (conformément à la loi n° 92-1442 du 31/12/1992).

7.1 FORMATION INTER

Une cotisation à vie d'un montant de 15 euros lors de la première formation donne accès aux parents à toutes les formations dispensées par EDIFORMATION.

8. ANNULATION et DEDOMMAGEMENT

8.1. Annulation à l'initiative d'EDIFORMATION

Si le nombre de participants est insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, EDIFORMATION se réserve la possibilité d'annuler la session 20 jours, au plus tard, avant le 1er jour de formation et ce, sans indemnité à verser au Client. L'inscription est reportée sur une session au contenu, durée et coût identique à une date ultérieure sans frais. Toute somme versée pour les frais d'inscription est retournée intégralement si le client ne reporte pas son inscription sur une autre session de l'année en cours.

8.2. Force majeure

EDIFORMATION ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur ou animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à EDIFORMATION, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'EDIFORMATION.

A ce titre dans le cadre des classes virtuelles, la responsabilité d'EDIFORMATION ne pourra pas être engagée notamment en cas d'attaque de pirates informatiques, d'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées, équipements personnels ou autres ; et d'interruption, de suspension, de réduction ou des dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de communications électroniques. Il est précisé que, dans une telle situation, le client ne peut réclamer le versement d'aucune indemnité et ne peut intenter aucun recours à l'encontre d'EDIFORMATION.

8.3. Annulation à l'initiative du Client

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'un écrit (courrier ou mail).

8.3.1. Remplacement d'un stagiaire professionnel pris en charge par l'employeur

EDIFORMATION offre la possibilité de remplacer un stagiaire par un autre stagiaire ayant le même profil ou les mêmes besoins en formation et disponible aux dates indiquées jusqu'à 3 (trois) jours calendaires avant le premier jour de formation (Inter / Intra).

8.3.2. Formation intra établissement

• Frais de dédommagement

- Jusqu'à 30 jours avant le 1er jour de formation : annulation sans frais.

- Du 29ème au 11ème jour : versement à titre de dédommagement de 60 % du coût total de la formation.

- Du 10ème au 1er jour : versement à titre de dédommagement de 100 % du coût total de la formation.

Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou prise en charge par les opérateurs de compétences.

• Frais de déplacement du formateur

Après la signature de la convention pour toute annulation de la formation, le client sera tenu de rembourser les frais engagés, montant réel du coût de déplacement du formateur, si ceux-ci ne peuvent pas être remboursés par la compagnie de transport (justificatifs fournis par EDIFORMATION) : Formation dans les DOM TOM, hors UE, France Métropolitaine/Corse.

8.3.3. Formation inter établissement et formation en classe virtuelle

8.3.3. A – Formation continue d'un professionnel

Jusqu'à 30 jours avant le 1er jour de formation : annulation sans frais.

- Du 29ème au 11ème jour : versement à titre de dédommagement de 60 % du coût total de la formation.

- Du 10ème au 1er jour : versement à titre de dédommagement de 100 % du coût total de la formation. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou prise en charge par les opérateurs de compétences.

8.3.3. B – Formation d'un individu

Passé le délai de rétractation de 14 jours, à compter de la signature du contrat. Le client est soumis aux conditions d'annulation prévues à l'article 8.3.

9. DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et EDIFORMATION à l'occasion de l'exécution du Contrat/Convention de formation, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Grasse.

Vous avez un projet de plan de formations sur l'autisme pour les professionnels de votre établissement ?



Formations INTRA établissement

D'autres thèmes ne figurant pas au catalogue peuvent être organisés intra établissement (devis et programmes personnalisés sur demande).

Des journées de "suivis pratiques et retours d'expériences" peuvent également être proposées en format classes virtuelles sur tous les thèmes.

Contactez-nous pour plus de renseignements.

Nous recommandons une formation complémentaire pour un ou deux professionnels de l'établissement visant au statut de personne ressource. L'objectif est de démultiplier les effets positifs des formations, une meilleure gestion des fonds de formation et assurer à terme une autonomie de fonctionnement par des ressources internes à l'établissement.

Nos intervenants (liste non exhaustive)



Charles DURHAM :
Psychologue



Céline OVIDE :
Professeur de sport et
Chef de service



Josef SCHOVANEK :
Docteur en philosophie



Louise ANTUNES :
Ostéopathe



Mathieu LE CLECH :
Psychologue



Astrid KREMER :
Psychologue



Romain TATON :
Psychologue, Sexologue



Evelyne ARTI :
Neuropsychologue



Isabelle DUFRENOY :
Psychologue



Stephanie LAMOUR :
Psychologue



Céline MARTINEAU :
Psychologue



Sylvie BEBIN :
Psychomotricienne



Maria DE CARVALHO :
Psychologue



Graziella FAZIO :
Psychologue



Jocelyn BOURDEAU :
Consultant et formateur



Philippe JEANMICHEL :
Professionnel de
l'emploi, Personne TSA



Elsbeth VAN KEMPEN :
Orthopédagogue



Ginette BERNIER :
Consultante Clinique



Mélanie LICATA
CROZET : Psychologue



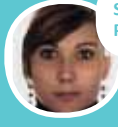
Rachel RICARD :
Psychologue



Claire MARAILLET :
Enseignante, Personne
TSA



Emeline SALEY :
Psychologue



Sandran SEIGNAN :
Psychologue



Vincent CHEVROT :
Directeur Ets

Classes virtuelles



Toutes nos sessions sont disponibles en format classe virtuelle ainsi que les thèmes spécifiques ci-dessous. Vous trouverez toutes nos classes virtuelles (programmes et dates) sur notre site **ediformation.fr**

ÊTRE AVS POUR ADULTES (ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET PROFESSIONNEL)

14 heures - 2 jours - Nouveau thème 2022



AUTISME ET SURDITÉ

Nouveau thème 2022



DOULEUR CHEZ LA PERSONNE AUTISTE

7 heures - 1 jour - CODE STAGE D63



LE RÔLE DE L'ENCADREMENT DANS LA MISE EN OEUVRE DES PRATIQUES

RECOMMANDÉES - 10h30 sur 3 demi-journées de 3h30 - CODE STAGE D30BIS



MODULES D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL (7 heures/module) :

Elaborer un programme d'habiletés sociales préalable à la recherche d'emploi pour adultes TSA - D37-1

Concevoir un projet professionnel réaliste pour des adultes avec TSA - D37-2

Superviser l'inclusion professionnelle des adultes avec TSA - D37-3

Connaître les ressources et dispositifs mobilisables pour la recherche d'emploi des adultes TSA - D37-4



RÉUSSIR L'INSERTION PROFESSIONNELLE D'ADULTES AVEC UN TSA

14 heures - 2 jours - CODE STAGE D37A



LES TROUBLES ALIMENTAIRES CHEZ LES ENFANTS AUTISTES ET TSA

7 heures - 1 jour - CODE STAGE D41BIS



ATELIERS PARENTS / AIDANTS (2 ou 3 heures selon le thème en soirée ou le weekend)

Accompagnement du repas et du sommeil

Structuration spatiale et visuelle du domicile et de la chambre

Gestion de crise à la maison

Encourager l'autonomie : méthodologie à domicile...

+ d'infos sur notre site



Suivez notre actualité et accédez aux contenus gratuits sur :



Programmes, dates et bulletin d'inscription en ligne sur notre site www.ediformation.fr

Un doute, une question, contactez-nous : 04 93 45 53 18 | info@ediformation.fr

L'intégralité du contenu des stages, programmes, titres, sont la propriété d'EDI Formation et de leurs auteurs.

Les dates des stages peuvent être modifiées.

Maquette et mise en page : Cédric Carletto, Illustrations : peaxdesign-veectezy

Tarifs formations 2022



Maîtriser

				Tarif Prof.	Tarif PL	Tarif AVS	Tarif Etud.
Page 04	Accompagnement Enfants	F1	5 jrs	710 €	600 €	320 €	100 €
Page 05	Stage théorique ABA	F24	5 jrs	710 €	600 €	320 €	100 €
Page 06	Accompagnement Adultes	F2	5 jrs	710 €	600 €	320 €	100 €



Approfondir

Page 08	Stratégies pratiques d'interventions	F5	5 jrs	985 €	985 €	938 €	938 €
Page 09	Evaluation - PEP 3	F6	5 jrs	690 €	580 €	320 €	100 €
Page 10	Evaluation - TTAP	F7	5 jrs	670 €	570 €	320 €	100 €
Page 11	Evaluation - Vineland 2	F14	3 jrs	425 €	340 €		
Page 12	Le PPI (ACTUALISÉ)	F29	5 jrs	670 €	570 €	320 €	100 €
Page 13	Troubles alimentaires	F41	2 jrs	278 €	198 €	124 €	70 €
Page 14	Les Loisirs	F9	2 jrs	288 €	228 €	130 €	70 €
Page 15	Opérants verbaux	F24OV	2 jrs	260 €	200 €	150 €	70 €
Page 16	Repères spatio-temporels	F45	2 jrs	265 €	182 €	132 €	70 €
Page 17	Déficiences sévères	F19DI	3 jrs	410 €	310 €	210 €	80 €
Page 18	Habiletés sociales (avec D.I.)	F13Ter	2 jrs	260 €	200 €	150 €	70 €
Page 19	Habiletés sociales (haut niveau)	F13	3 jrs	450 €	350 €	258 €	80 €
Page 20	Education sexuelle (avec D.I.) (ACTUALISÉ)	F11	3 jrs	412 €	315 €	225 €	80 €
Page 21	Compétences parentales	F20	2 jrs	960/480 €	Remplacé par D20bis voir site EDI		
Page 22	Serafin-PH	F39	2 jrs	295 €	295 €		
Page 23	Profils sensoriels	F56	4 jrs	540 €	460 €	-	80 €



Compléter

Page 24	L'Autisme aujourd'hui	F34	2 jrs	290 €	210 €		90 €
Page 25	Autisme et développement	F3	2 jrs	268 €	188 €	138 €	70 €
Page 26	Cerner le profil sensoriel et perceptif (ACTUALISÉ)	F26	5 jrs	670 €	570 €	320 €	100 €
Page 27	Intervention précoce	F36	4 jrs	490 €	380 €	295 €	80 €
Page 28	Les tout-petits	F38	2 jrs	300 €	230 €	140 €	50 €
Page 29	Communication visualisée/concrète (ACTUALISÉ)	F12	4 jrs	505 €	405 €	260 €	90 €
Page 30	Troubles du comportement (ACTUALISÉ)	F23	4 jrs	510 €	416 €	290 €	90 €
Page 31	ITCA comportements agressifs	ITCA	2 jrs	360 €	315 €	170 €	70 €
Page 32	Autour de l'Autisme	FR1	2 jrs	280 €	205 €	134 €	70 €
Page 33	Haut niveau, comprendre, accompagner	FR4	3 jrs	390 €	298 €	180 €	85 €
Page 34	Haut Niveau	F4	2 jrs	270 €	190 €	120 €	60 €
Page 35	Job coaching	F37	3 jrs	428 €	328 €		
Page 36	Adaptation Institution	F30	2 jrs	430 €	400 €		

Montants des droits d'inscription non assujettis à la TVA. Hors frais de déplacement, hébergement et repas.

Bulletin d'inscription

À retourner complété à : EDI Formation, 2791 chemin de Saint Bernard - Bât. F | 06220 Vallauris

Tel 04 93 45 53 18 | www.ediformation.fr | info@ediformation.fr

Association 1901 Enregistrée le 11 août 1988 | Siret 35273357000050 NAF 8559A

Déclaration d'Activité 93060125406 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Stagiaire

NOM : **Prénom :** **Fonction :**

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone : E-mail :@.....

Statut

Libéral Pro individuel Demandeur d'emploi * AVS/AESH * Etudiant * ASP (Spécialisation Professionnelle)
* justificatif obligatoire

Catégorie établissement : Association Entreprise Ets publics Chorus pro (Siret : Code Service :

Employeur

Le Directeur, Mme, Mr, Établissement :

Adresse Établissement :

Code postal Établissement : Ville Établissement :

Tél. : Mail :@.....

SI ADRESSE DIFFERENTE : cochez les cases correspondantes et complétez

Convention :

Facturation :

Financement : FIFPL DPC Pôle emploi AIF * OPCO* :

* justificatif obligatoire

Inscription

DEMANDE UNE INSCRIPTION A :

Session : date : lieu :

PREREQUIS : 35 heures de stage Maîtriser les fondamentaux obligatoire (F1 ou F2 ou F24) pour toute inscription à un thème d'approfondissement.

Règlement

Inscription établissement / individuelle, hors France métropolitaine et Dom Tom :
Virement : Crédit Mutuel : IBAN FR76 1027 8091 1100 0200 0600 144 | BIC CMCIFR2A Montant :€
Nom du stagiaire obligatoire sur l'ordre de virement

Inscription sans prise en charge établissement :
 Virement : Crédit Mutuel : IBAN FR76 1027 8091 1100 0200 0600 144 | BIC CMCIFR2A Montant :€
Nom du stagiaire obligatoire sur l'ordre de virement
ou
 Chèque à l'ordre d'EDI Formation : Chèque n°..... Banque : Montant :€
Sur ordre du stagiaire, ce chèque peut servir de règlement et être encaissé à l'issue de la formation.

Inscription avec prise en charge établissement : règlement à réception de la facture après la formation.

Montants des droits d'inscription non assujettis à la TVA. Hors frais de déplacement, hébergement et repas.

signature

Fait à : Le : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature valant acceptation des CGV.

Si inscription Employeur, signature du Directeur + Cachet de l'Établissement.

Données personnelles :
La réforme RGPD entre en vigueur le 25 mai 2018 au sein de l'Union Européenne. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du site d'EDI FORMATION ou par courrier.
Pour exercer ce droit, il vous suffit d'adresser un courrier postal.
Toute demande de suppression de vos données implique cependant la clôture de votre compte Client. Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire de ce bulletin d'inscription, en ligne ou non, sont utilisées par EDI FORMATION uniquement dans le cadre de la mise en oeuvre des services liés à votre inscription et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

J'accepte ces conditions

Cadre réservé EDI

Conditions générales de vente & Modalités pratiques

1. DESIGNATION

EDIFORMATION est un organisme de formation dont le siège est sis 2791 Chemin de St Bernard, Porte 19, Bât. F, 06220 VALLAURIS la déclaration d'activité est enregistrée auprès du Préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur sous le numéro 93 06 01254 06 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). EDIFORMATION développe, propose et dispense des formations en présentiel, en classe virtuelle, inter et intra établissements. Ces actions de formation rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préalable qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Dans les paragraphes qui suivent il est convenu de désigner par :

- Contrat /Convention de formation : toute prestation faisant l'objet d'une contractualisation
- Client : professionnel du secteur médico-social et du sanitaire, professionnel libéral, étudiant, particulier concernés par le domaine abordé
- Formation Inter : formation organisée et dispensée par EDIFORMATION
- Formation Intra : formation dispensée par EDIFORMATION sur demande du client
- Formation en classe virtuelle organisée et dispensée par EDIFORMATION

2. OBJET

Les présentes conditions de vente s'appliquent à toute l'Offre d'EDIFORMATION destinée à tout client.

Le fait de signer un Contrat /Convention de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire, et notamment toute condition générale ou particulière opposée par les Client, ne peut prévaloir sur les conditions générales de vente, excepté les conditions générales de vente spécifiques à la formation. Le fait qu'EDIFORMATION ne se prévale pas, à un moment donné, d'une des présentes conditions de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes conditions de vente pour lui-même, l'ensemble de ses salariés, préposés ou agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations suffisantes de la part d'EDIFORMATION lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre EDIFORMATION à ses besoins.

2.1 FORMATION INTER

Les inscriptions sont enregistrées jusqu'à concurrence des places disponibles, à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par le Client. Les tarifs -hors formation continue- sont applicables sur présentation d'un justificatif du statut du client, valide, de l'année en cours à la date de la formation.

Pour chaque inscription, sont adressés :

- un Contrat /Convention de formation à retourner à réception et au plus tard dans les 20 jours calendaires, avec la mention « bon pour accord », paraphé et signé, sous peine d'annulation de l'inscription par EDIFORMATION sans préavis ni indemnité quelconque au bénéfice du Client. Le Contrat/Convention de formation est réputé valide et entre en vigueur à réception par EDIFORMATION
- une convocation (à présenter sur le lieu de formation) comportant l'adresse exacte du lieu de formation ainsi que les horaires, accès.

2.2 FORMATION INTRA

Le devis comportant le programme détaillé, les objectifs et moyens pédagogiques (et les conditions générales de vente) est adressé au Client qui, s'il l'accepte, le retourne avec la mention « bon pour accord », paraphé et signé. Les dates sont proposées par EDIFORMATION selon les disponibilités des formateurs.

A réception du devis signé par le client, EDIFORMATION adresse une Convention de formation à retourner dans les meilleurs délais, avec la mention « bon pour accord », paraphée et signée par le Client.

2.3 FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE

Inter : Les inscriptions sont enregistrées jusqu'à concurrence des places disponibles, à réception du bulletin d'inscription dûment rempli et signé par le Client. Les tarifs -hors formation continue- sont applicables sur présentation d'un justificatif du statut du client, valide, de l'année en cours à la date de la formation.

Pour chaque inscription, sont adressés un Contrat /Convention de formation à retourner à réception et au plus tard dans les 5 jours avant le 1er jour de la formation, avec la mention « bon pour accord », paraphé et signé, sous peine d'annulation de l'inscription par EDIFORMATION sans préavis ni indemnité quelconque au bénéfice du Client. Le Contrat/Convention de formation est réputé valide et entre en vigueur à réception par EDIFORMATION.

Intra : Le devis comportant le programme détaillé, les objectifs et moyens pédagogiques (et les conditions générales de vente) est adressé au Client qui, s'il l'accepte, le retourne avec la mention « bon pour accord », paraphé et signé. Les dates sont proposées par EDIFORMATION. A réception du devis signé par le client, EDIFORMATION adresse une Convention de formation à retourner dans les meilleurs délais, avec la mention « bon pour accord », paraphée et signée par le Client.

3. PROPRIETE INTELLECTUELLE - COPYRIGHT

EDIFORMATION est titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations proposées à ses Clients : contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique,...). A ce titre, sans accord exprès formel d'EDIFORMATION, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation, diffusion. Le Client engage sa responsabilité sur le fondement du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication de contenus non autorisés. Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, le soutien de formation, sont strictement interdites, et ce, quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules de formation font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible. EDIFORMATION demeure propriétaire de ses outils, contenus, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations pour le Client. L'utilisation des documents remis lors des formations est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. EDIFORMATION se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie des prestations proposées dans ses offres.

4. CONFIDENTIALITE

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient, économiques, techniques ou auxquelles elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du Contrat/Convention ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du Contrat/Convention, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition de formation transmise par EDIFORMATION au Client. EDIFORMATION s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations transmises par le Client.

4.1. Communication

Le Client accepte d'être cité par EDIFORMATION comme client de ses offres de services, aux frais d'EDIFORMATION. Sous réserve du respect des dispositions aux articles 5 et 6, EDIFORMATION peut mentionner le nom du Client, objet du Contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

4.2. Protection des données

Le Client s'engage à informer chaque stagiaire que les données collectées sont traitées informatiquement à des fins d'amélioration de l'Offre EDIFORMATION et du suivi de la validation de la formation opérée conformément au Contrat/Convention et le suivi des

acquis de formation.

Conformément à la loi RGPD du 20 Juin 2018 sur la protection des données, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données le concernant et qu'à cette fin, une demande précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à EDIFORMATION.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent le stagiaire et auxquelles il aura eu accès. EDIFORMATION conservera, pour sa part, les données pédagogiques liées à la formation.

5. REGLES APPLICABLES

Il est de la responsabilité du Client de s'assurer que lui-même ou son personnel stagiaire respecte les lois ou règles applicables, en ce compris les règles du droit de la concurrence, et ce, durant toute la durée de la formation. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille d'émargement mise à sa disposition. Le défaut ou manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de formation. L'employeur - ou selon le cas le stagiaire - s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice d'EDIFORMATION.

6. REGLEMENT INTERIEUR

Lors de la participation aux formations d'EDIFORMATION, le Client accepte de fait le règlement intérieur de l'organisme de formation (consultable sur le site de EDIFORMATION) et s'engage à en respecter les dispositions. Conformément aux articles L 6352-3 et suivants et R 6352-1 et suivants du Code de travail, le règlement intérieur définit les règles générales et permanentes et précise la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux stagiaires et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

7. CONDITIONS FINANCIERES

Les coûts d'inscription sont nets de taxe, (Exonération de TVA Article 293B du CGI) et correspondent aux seules prestations décrites dans l'Offre d'EDIFORMATION. Toute prestation supplémentaire, non prévue dans l'offre d'EDIFORMATION, qui serait demandée par le Client sera à la seule charge du Client et fera l'objet d'un règlement direct par le Client au prestataire.

Les règlements sont effectués par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture, par virement bancaire ou chèque. Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement anticipé.

En cas de retard de paiement, EDIFORMATION pourra suspendre tous les Contrats/Conventions en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Une indemnité forfaitaire pour frais de règlement de 40 (quarante) Euros sera appliquée ainsi que des intérêts de retard d'un taux égal à trois fois et demi le taux de l'intérêt légal (conformément à la loi n° 92-1442 du 31/12/1992).

7.1 FORMATION INTER

Une cotisation à vie d'un montant de 15 euros lors de la première formation donne accès aux parents à toutes les formations dispensées par EDIFORMATION.

8. ANNULATION et DEDOMMAGEMENT

8.1. Annulation à l'initiative d'EDIFORMATION

Si le nombre de participants est insuffisant pour assurer le bon déroulement de la formation, EDIFORMATION se réserve la possibilité d'annuler la session 20 jours, au plus tard, avant le 1er jour de formation et ce, sans indemnité à verser au Client. L'inscription est reportée sur une session au contenu, durée et coût identique à une date ultérieure sans frais. Toute somme versée pour les frais d'inscription est retournée intégralement si le client ne reporte pas son inscription sur une autre session de l'année en cours.

8.2. Force majeure

EDIFORMATION ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur ou animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à EDIFORMATION, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, l'interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable d'EDIFORMATION.

A ce titre dans le cadre des classes virtuelles, la responsabilité d'EDIFORMATION ne pourra pas être engagée notamment en cas d'attaque de pirates informatiques, d'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées, équipements personnels ou autres ; et d'interruption, de suspension, de réduction ou des dérangements de l'électricité ou autres ou toutes interruptions de réseaux de communications électroniques. Il est précisé que, dans une telle situation, le client ne peut réclamer le versement d'aucune indemnité et ne peut intenter aucun recours à l'encontre d'EDIFORMATION.

8.3. Annulation à l'initiative du Client

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'un écrit (courrier ou mail).

8.3.1. Remplacement d'un stagiaire professionnel pris en charge par l'employeur

EDIFORMATION offre la possibilité de remplacer un stagiaire par un autre stagiaire ayant le même profil ou les mêmes besoins en formation et disponible aux dates indiquées jusqu'à 3 (trois) jours calendaires avant le premier jour de formation (Inter / Intra).

8.3.2. Formation intra établissement

• Frais de dédommagement

-Jusqu'à 30 jours avant le 1er jour de formation : annulation sans frais.

-Du 29ème au 11ème jour : versement à titre de dédommagement de 60 % du coût total de la formation.

-Du 10ème au 1er jour : versement à titre de dédommagement de 100 % du coût total de la formation.

Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou prise en charge par les opérateurs de compétences.

• Frais de déplacement du formateur

Après la signature de la convention pour toute annulation de la formation, le client sera tenu de rembourser les frais engagés, montant réel du coût de déplacement du formateur, si ceux-ci ne peuvent pas être remboursés par la compagnie de transport (justificatifs fournis par EDIFORMATION) : Formation dans les DOM TOM, hors UE, France Métropolitaine/Corse.

8.3.3. Formation inter établissement et formation en classe virtuelle

8.3.3. A - Formation continue d'un professionnel

Jusqu'à 30 jours avant le 1er jour de formation : annulation sans frais.

-Du 29ème au 11ème jour : versement à titre de dédommagement de 60 % du coût total de la formation.

-Du 10ème au 1er jour : versement à titre de dédommagement de 100 % du coût total de la formation. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou prise en charge par les opérateurs de compétences.

8.3.3. B - Formation d'un individuel

Passé le délai de rétractation de 14 jours, à compter de la signature du contrat. Le client est soumis aux conditions d'annulation prévues à l'article 8.3.

9. DROIT APPLICABLE - ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et EDIFORMATION à l'occasion de l'exécution du Contrat/Convention de formation, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Grasse.

Calendrier des formations 2022

● : Formation présentielle de 3 jours + 1 jour en Classe Virtuelle

* : Classe Virtuelle

Maîtriser

	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
P. 04 - Accompagnement Enfants	F1 (35 H)	31/1 au 4	14 au 18	2 au 6	20 au 24		26 au 30	3 au 7	14 au 18	5 au 9
P. 05 - Stage théorique ABA	F24 (35 H)	7 au 11		16 au 20						28 au 2
P. 06 - Accompagnement Adultes	F2 (35 H)		28 au 1	9 au 13				10 au 14		

Approfondir

P. 08 - Stratégies pratiques	F5 (35 H)					4 au 8			24 au 28	
P. 09 - Evaluation - PEP 3	F6 (35 H)	21 au 25			27 au 1			3 au 7		12 au 16
P. 10 - Evaluation - TTAP	F7 (35 H)			16 au 20				17 au 21		
P. 11 - Evaluation - Vineland 2	F14 (21 H)	31/1, 1 et 2		9, 10 et 11						5, 6 et 7
P. 12 - Le PPI	F29 (35 H)			4 au 8				3 au 7		5 au 9
P. 13 - Troubles alimentaires	F41 (14 H)			23 et 24					7 et 8	
P. 14 - Les Loisirs	F9 (14 H)			30 et 31				17 et 18		24 et 25
P. 15 - Opérants verbaux	F24OV (14 H)									
P. 16 - Repères spatio-temporels	F45 (14 H)				23 et 24		*22 et 23			
P. 17 - Déficiences sévères	F19DI (21 H)				8, 9 et 10					21, 22 et 23
P. 18 - Habiletés sociales (D.I.)	F13Ter (14 H)	17 et 18						13 et 14		
P. 19 - Habiletés sociales (H. N.)	F13 (21 H)	30, 31 et 1			1, 2 et 3					23, 24 et 25
P. 20 - Education sexuelle (D.I.)	F11 (21 H)			12, 13 et 14	23, 24 et 25			17, 18 et 19		
P. 21 - Compétences parentales	F20 (14 H)	Remplacé par D20bis voir site EDI			30 et 31					9 et 10
P. 22 - Serafin-PH	F39 (14 H)									*30 et 1
P. 23 - Profils sensoriels	F56 (28 H)		14, 15, 16 +	*15/04				12, 13 et 14 +	*14/10	

Compléter

P. 24 - L'Autisme aujourd'hui	F34 (14 H)				9 et 10				23 et 24	
P. 25 - Autisme & développement	F3 (14 H)		*7 et 8							1 et 2
P. 26 - Gerner le profil sensoriel...	F26 (35 H)				30 au 3				14 au 18	
P. 27 - Intervention précoce	F36 (28 H)	21 au 24		16 au 19				17 au 20		12 au 15
P. 28 - Les tout-petits	F38 (14 H)								28 et 29	
P. 29 - Communication visualisée	F12 (28 H)		14, 15, 16 +	*11/04	11, 12, 13 +	*10/06		10, 11, 12 +	*10/11	
P. 30 - Troubles du comportement	F23 (28 H)		23, 24, 25		*2/05	1, 2 et 3 +	*1/07	19, 20, 21 +	*18/11	7, 8 et 9 + *10/1
P. 31 - Comportements agressifs	ITCA (14 H)					27 et 28			21 et 22	
P. 32 - Autour de l'Autisme	FR1 (14 H)	21 et 22						*29 et 30		
P. 33 - Haut niveau, comprendre	FR4 (21 H)			23, 24 et 25					*7, 8 et 9	
P. 34 - Haut Niveau	F4 (14 H)			*4 et 5					21 et 22	
P. 35 - Job coaching	F37 (21 H)				20, 21 et 22					
P. 36 - Adaptation Institution	F30 (14 H)			2 et 3					28 et 29	